

NOTRE CREME A LA GLACE

REGAL

est reconnue la meilleure de la Mauricie

CREMERIE DES TROIS-RIVIERES
ET REGAL LIMITEE

706, rue Plaisance, Téléphone 388

Système de Nettoyage

"ZORIC"

(Sans odeur)

DE LUXE

Teinturiers-Nettoyeurs

1015 rue CHAMFLOUR 1005

Violente altercation entre l'hon. Duplessis et le Dr Phil. Hamel

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

La Chambre vote un crédit de \$8 millions pour l'agriculture

Le bill a été adopté sans opposition et le groupe Bouchard demanda certaines questions non pour critiquer le projet de loi mais pour obtenir des renseignements et défendre l'ancienne administration.

MARGENT DE PENSEE

Quebec, 10. (De l'envoyé spécial du Nouvelliste).— Au cours d'une séance écourtée pour permettre aux députés de prendre le train, la Chambre a voté la loi de l'hon. M. L. Auger autorisant un crédit de \$8,000,000 pour la colonisation et la réparation des chemins de l'ancien régime.

Le bill fut voté sans opposition aucune. Si le groupe de M. Bouchard posa plusieurs questions ce ne fut pas pour critiquer le projet de loi, mais pour obtenir des renseignements et défendre l'ancienne administration.

Le Pape revient à la santé



Au mois de décembre le Pape fut si malade que l'on craignait pour sa vie. Depuis il a repris graduellement du terrain et le jour de Pâques — comme en fait foi la photo ci-dessus — il pouvait suivre les offices entouré de hautes dignités de l'Eglise. C'était sa première apparition publique depuis sa maladie.

Félicitations de M. Gariépy

Le député des Trois-Rivières à Ottawa est heureux de savoir que Madame Arthur Bettez sera pensionnée.

UN TELEGRAMME

On verra dans une autre colonne qu'une clause insérée dans le bill de la cité des Trois-Rivières à la demande même du premier ministre, M. Maurice Duplessis, autorise la ville à payer une pension — dont le montant sera laissé à sa discrétion — à la veuve de l'ancien maire des Trois-Rivières et ancien député fédéral du comté des Trois-Rivières-St-Maurice.

En apprenant cette nouvelle à Ottawa où il se trouvait pour la session, l'hon. Wilfrid Gariépy, compagnon d'armes de feu Arthur Bettez et aujourd'hui député fédéral des Trois-Rivières, a tenu à exprimer sa satisfaction du geste accompli par M. Duplessis dans un télégramme adressé à la direction du Nouvelliste et dont voici le texte.

Emile JEAN, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

Joliat démissionne

Ottawa, 10. (P.C.) Emile Joliat, chef de la sûreté municipale de cette ville durant ces sept dernières années, a donné hier sa démission au bureau des commissaires de police.

M. Joliat est le père de Aurèle Joliat, membre de l'équipe des Canadiens, de Montréal.

Londres, 10. — (P.C.) L'avion "Vent Divin" a atterri à Croydon hier 94 heures et 18 minutes après son départ de Tokio, brisant le record établi il y a dix ans par Dieu-donné Coste et Joseph Leprich, qui avaient fait le trajet en six jours et 20 heures de Paris. Les aviateurs japonais pilotent un avion de fabrication exclusivement japonaise.

UN OBSTACLE

M. Millard a dit hier soir que le principal obstacle à un règlement était la question de la ré-

Le différend est survenu tout à coup pendant que l'on était à étudier le bill des Trois-Rivières au comité des bills privés et il surgit quand on en arriva à la clause devant fixer à \$20,000 pour une période de dix ans l'évaluation de la City Gas and Electric. — Le coup de foudre éclata après que le premier ministre eut demandé de réduire à cinq ans le temps de cette période puis de soumettre le projet pour ratification à un référendum populaire. — La ville paiera une pension à Mme Arthur Bettez, la veuve du maire des Trois-Rivières.

"ACTE DE JUSTICE ELEMENTAIRE"

Quebec, 10. (De l'envoyé spécial du Nouvelliste).— Le bill de la cité des Trois-Rivières a été adopté, hier après-midi, par le comité des bills privés après avoir donné lieu à une violente altercation entre le Premier Ministre et le Dr Philippe Hamel.

Cette discussion très vive origina au cours de l'étude de la clause en vertu de laquelle la ville des Trois-Rivières demandait de fixer à \$20,000, pour une période de dix ans, l'évaluation de la City Gas and Electric. M. Duplessis proposa d'amender cette demande et d'accorder cette évaluation mais pour une période de cinq ans seulement à condition qu'elle soit ratifiée par la population des Trois-Rivières.

C'est sur le référendum que le train prit. M. Hamel voulut que les locataires et propriétaires soient appelés à se prononcer sur ce référendum. M. Duplessis déclara que l'on suivrait la loi ordinaire.

La discussion s'échauffa et l'on en vint à parler de l'électricité et même jusqu'à changer des mots assez piquants. Le Dr Hamel prétendit que la ville de Québec n'avait pas obtenu de la Québec Power les taux recommandés par les experts. M. Duplessis prétendit le contraire. On en appela au témoignage de M. Oscar Drouin qui était ministre des Terres et Forêts lorsque le Premier Ministre rencontra les autorités de la Québec Power. M. Drouin donna raison à M. Duplessis.

Ce fut le fait saillant de la séance du comité. Quelques minutes auparavant M. Duplessis avait tenu à remercier et à féliciter la Canadian International Paper et la Saint-Lawrence Paper d'avoir accédé si rapidement à ses remarques de la semaine dernière en faisant parvenir immédiatement des chèques de \$250,000 et \$150,000, à la ville des Trois-Rivières.

M. Duplessis fit insérer lui-même dans le bill des Trois-Rivières une clause en vertu de laquelle la ville des Trois-Rivières paiera une pension annuelle laissée à sa discrétion à la veuve de l'ancien maire Arthur Bettez. Le Premier Ministre déclara que c'était un acte de plus élémentaire justice et de reconnaissance que d'aider la veuve de celui qui s'était fait mourir au service de la ville des Trois-Rivières en plus de ruiner sa fortune pour mourir dans la plus grande pauvreté.

A la demande de M. Duplessis on a réduit de dix à cinq ans la période d'évaluation fixe pour les propriétaires qui répareront, amélioreront ou reconstruiront leurs maisons.

M. Duplessis a aussi déclaré que la charge imposée aux taxis, charretiers, s'appliquera sur les autobus de la Three Rivers Traction. M. Duplessis a aussi déclaré que la charge imposée aux propriétaires à l'obligation de payer les arriérés de la taxe d'eau dues par les locataires.

Dès l'ouverture de la séance du comité des bills privés, on s'attaqua à l'étude du bill des Trois-Rivières, commencée la semaine dernière.

L'on adopta d'abord les clauses relatives à la tenue des élections municipales, qui auront lieu, à l'avenir, le dernier lundi de septembre, et ce, à compter de cette année.

LA TAXE D'EAU

Le comité étudia ensuite la clause 11, qui demande la disparition de la section 47 de la charte de la cité, relativement au privilège créé contre le propriétaire sur les taxes d'eau dues par les locataires.

M. Méthot. — Le but de cet article est de faire cesser le privilège créé contre le propriétaire, relativement à la taxe d'eau. En vertu de la charte, les taxes d'eau qui ne sont pas payées par les locataires doivent être payées par les propriétaires. Je crois que c'est un article qui n'existe que dans la charte de la cité des Trois-Rivières. C'est un fardeau trop lourd pour les propriétaires. Nous demandons, qu'à l'avenir, que les locataires continuent à devoir leurs taxes d'eau et que les

locataires, ne soient plus obligés de la payer.

M. Bona Dussault. — Ceci n'est pas pour Trois-Rivières seulement. C'est la même chose, chez nous. En rendant les propriétaires responsables de la taxe d'eau, nous déchargeons la municipalité.

M. A. Carignan. — Ce n'est pas un service à rendre aux propriétaires, dans les villes. L'eau, c'est une marchandise, c'est un article de consommation. Le propriétaire est assez obéré de taxes, sans qu'il soit responsable des taxes dues par ses locataires. Un locataire, qui n'est pas capable de payer sa taxe d'eau, ne paiera pas, d'ordinaire, son logement.

M. Maurice Pelletier. — Que les propriétaires soient responsables par la taxe d'eau, et qu'ils lout en conséquence. L'eau, c'est un service municipal. Quand un locataire loue, il loue avec le service d'eau.

M. Dussault. — J'ai donné, tantôt de simples explications. La chose a été demandée, chez nous. Le locataire est tenu de payer son eau, mais, comme le propriétaire est responsable pour la dette municipale et du service de l'eau, il est d'autant plus chargé.

Suite à la page 12

La grève d'Oshawa sera finie ce soir même, pense Hepburn

Il fait part de cet espoir à la suite d'une conférence de deux heures avec le représentant international des United Automobile Workers of America.

UNE CONFERENCE

Toronto, 10 (P.C.).— Le premier ministre, M. Mitchell Hepburn, a dit hier soir qu'il espérait que la grève des employés de la General Motors à Oshawa serait réglée ce soir.

Le premier ministre de l'Ontario a fait cette déclaration à la suite d'une conférence de deux heures avec C. H. Millard, représentant international des United Automobile Workers of America, le président de la compagnie d'Oshawa, quatre représentants de l'union locale, et Louis Fine, du département ontarien du travail.

Henry Ford tiendra tête à Lewis



Les dépêches d'hier nous apprennent que Henry Ford, le grand fabricant d'automobiles, n'entendait pas se laisser mener par le chef d'une nouvelle organisation ouvrière, John L. Lewis. Ford a affirmé qu'il fermerait ses usines, indéfiniment plutôt que de céder devant les exigences de Lewis. Il a ajouté qu'il avait toujours payé de hauts salaires et que cette politique était autant dans l'intérêt de l'ouvrier que du patron. Dans la partie supérieure de la vignette on voit un rassemblement d'ouvriers de Ford; en dessous: Henry Ford et son fils Edsel pour une réunion du conseil d'administration Ford et enfin John L. Lewis, le chef de la C.I.O.

BONNE NOUVELLE POUR CES OUVRIERS

Hausse de deux sous de l'heure aux moulins de l'International

Décès à Québec de M. Caron, ancien député de la région

L'augmentation de salaire se fera sentir à partir du premier mai prochain. — Les négociations entre la Compagnie et le Conseil provincial des Unions de Moulins à Papier se sont faites dans les meilleurs termes.

MINIMUM DE 40

La hausse des salaires dans les usines à papier de notre région se continue. Des négociations étaient en cours depuis quelque temps entre l'International Paper Co. et le Conseil Provincial des Unions de Moulins à Papier (y compris toutes les filiales) afin de déterminer quelle serait l'échelle de salaire en vigueur le 1er mai prochain.

Ces négociations poursuivies de part et d'autre dans les meilleurs termes possibles viennent d'aboutir par une entente acceptée des deux parties. Leurs représentants y ont apposé leurs signatures.

A compter du premier mai prochain, l'échelle des salaires payés dans ces moulins à papier sera augmentée de deux sous l'heure.

Par cette augmentation le salaire minimum se trouvera porté à quarante sous l'heure.

On fait observer que ce sera le taux minimum à l'heure le plus élevé jamais payé dans l'industrie du papier dans notre province.

La nouvelle échelle de salaire a une grande importance pour notre ville et notre région, puisque le gros de notre population vit directement ou indirectement de ces industries.

Nos brise-glace sont dans des conditions de plus en plus difficiles

Le travail de nos brise-glaces sur la fleuve St-Laurent devient de plus en plus difficile. Les braves se reformant, en effet, presque aussitôt après qu'ils ont été défaits.

La Saurel est arrivé ici, hier soir, après avoir défrayé les bagarres des îles de Saurel et des environs de Nicolet.

La Lady Grey est au port en attendant de subir certaines réparations, et le McLean est à Saurel; il ne peut lui aussi aider activement au travail que la Saurel doit poursuivre seul et avec, pour l'aider, le soleil du bon lieu.

Des bagarres se sont formées à Verchères et au Cap St-Michel après le passage du McLean.

Londres, 10. — (P.C.-Cable) On a annoncé hier soir, la retraite de sir John Maffey, sous-secrétaire permanent aux affaires coloniales; M. Maffey laissera son bureau définitivement le 1er juillet.

C'est l'assistant sous-secrétaire actuel, sir A.-C. Parkson, qui lui succédera.

Londres, 10. — (P.C.-Cable) Le bureau des Indes a annoncé hier soir la nomination de L.-R. Lumley, conservateur, membre du Parlement, comme gouverneur de la province de Bombay, aux Indes. Il succédera au vicomte Brabourne.

visées, ces derniers auraient aussi droit à la protection de la police.

Les Acadiens.

Vers une pacifique revanche

Les descendants des victimes du "grand dérangement" feront rapidement du Nouveau-Brunswick une province française, déclare la "Free Press" de London, Ontario. — Par la natalité.

QUAND Lawrence et ses comparses concurent le projet du "grand déménagement" dont l'exécution constituait l'une des pages les plus sombres et les plus iniques de l'histoire de l'Amérique dans l'Amérique du Nord, ils entendaient tout simplement supprimer dans les provinces maritimes le groupe français des Acadiens. Ils en dispersèrent les membres aux quatre coins du continent nord-américain, les semant au milieu d'une population de langue et de croyance différentes. Leur sinistre exploit accompli, ils purent croire leur œuvre assurée. Ils y avaient apporté comme couronnement la confiscation au bénéfice des nouveaux venus des terres des proscrits.

Mais l'histoire a d'étranges retours. Si des décades et des décades durant, l'élément anglais, renforcé continuellement par de nouveaux contingents, devait numériquement dominer dans ces provinces, le temps devait cependant accorder aux fils des proscrits acadiens une pacifique revanche. Par la pratique des vertus familiales et le respect des lois divines qui régissent la perpétuation de l'espèce humaine, ils refirent les cadres de la race acadienne et petit à petit, avec la ténacité héritée des ancêtres, travaillèrent à la reconquête du sol.

Ce phénomène historique passa au début inaperçu. Mais les recensements décennaux de 1900, 1910, 1920 et 1930, se chargèrent de l'accuser et de le proclamer irréfutablement. Chacun de ces recensements a prouvé que l'accroissement de la population dans les provinces maritimes, particulièrement dans le Nouveau-Brunswick, provenait de la forte natalité des Acadiens. Au Nouveau-Brunswick, il y a même une diminution de la population anglaise et sans le fort excédent des naissances chez les Acadiens la population de la province aurait subi une diminution. C'est en présence de ces faits que la "Free Press" de London écrivait récemment:

"La population ontarienne apprendra peut-être avec surprise, écrit-elle, que le Nouveau-Brunswick est en train de devenir rapidement une province canadienne-française. En

ces dernières années, un courant migratoire s'est produit du Québec vers le nord du Nouveau-Brunswick, et à l'heure actuelle, le tiers de la population de cette province est d'origine française; bien plus, si l'accroissement se maintient, deux décades suffiront pour que la population canadienne-française prédomine au Nouveau-Brunswick."

Commentant cette remarque fort juste, notre confrère de Sherbrooke "La Tribune" écrivait:

"La constatation de la Free Press, en ce qui concerne l'augmentation de l'élément canadien-français, au Nouveau-Brunswick, n'a rien d'exagéré. Cet élément s'accroît rapidement d'année en année et nul n'a le droit de s'en étonner ni de s'en inquiéter. Il est bon qu'il y ait des Canadiens de langue française dans toutes les provinces quand ce ne serait que pour justifier la conduite de ceux qui luttent vaillamment, au Parlement d'Ottawa, pour la reconnaissance de plus en plus fidèle des deux langues officielles et quand ce ne serait que pour confondre ceux qui croient que les Canadiens français doivent être relégués dans la seule province de Québec, comme dans une réserve."

Le Free Press laisse d'ailleurs honnêtement entendre que c'est la faute à l'élément anglais si ce dernier ne s'accroît que lentement. Les Canadiens-français, eux, ne craignent pas les familles nombreuses et ils s'accroissent facilement partout. De plus, le confrère onarien confesse que l'augmentation rapide de la population canadienne française a été éprouvée, d'une part: par un courant intense d'immigration britannique, et de l'autre: par un courant de migration du Québec vers la Nouvelle-Angleterre.

En effet, sans ce double handicap, la province de Québec ne compterait guère moins de cinq millions de citoyens de langue française et le Nouveau-Brunswick serait actuellement en majorité française.

Quand on songe à ces choses, on est porté malgré soi à penser que c'est pour conjurer ce "danger" — qui, en réalité n'en est pas un — que les partisans de l'immigration à outrance reprennent périodiquement leur campagne en faveur des immigrants britanniques."

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

L'Honorable Louis Guly nommé Conseiller législatif

Le 10 avril 1818. — Plusieurs familles chassées de la France par la révolution vinrent échouer au Canada, après avoir passé par l'Angleterre. La famille des Guly compte parmi celles-là. Louis Guly, fils du colonel Barthélemy Guly, du régiment de Sonnenberg, Gardes suisses de Louis XVI, chevalier de l'Ordre du mérite militaire, et de Jeanne-Elisabeth Teyssier, naquit à Paris, en janvier 1770. Il fut enseignant, puis lieutenant dans le régiment de son père. Très estimé à la cour de Louis XVI, Guly passa en Angleterre durant la révolution française et vint au Canada en 1797. Un oncle de Louis avait été conseiller législatif à partir de 1773, après avoir participé à la prise de Québec par Wolfe. Louis entra d'abord dans la milice tricolore, nommé chef de la milice de Trois-Rivières, le 8 août 1805, il occupa ce poste jusqu'au 3 mars 1827, alors qu'il occupa le même poste à Montréal. Accusé de malversations, à la session de 1835, il fut démis de ses fonctions. Cependant, il avait été nommé Conseiller législatif, le 10 avril 1818. Chassé de son poste de chef, sous l'accusation de malversations, il conserva quand même ses fonctions de conseiller législatif.

Mgr de Laval préconisé Evêque de Pétrée

Le 11 avril 1858. — Né le 30 avril 1822, à Montigny-sur-Avre, François de Montmorency Laval, devenu prêtre et appelé surtout l'abbé de Montigny, fit partie d'une société pieuse de Paris qui devait par la suite donner naissance aux Missions-Étrangères. Des l'année 1851, on parlait d'envoyer un Evêque en Nouvelle-France; on avait les yeux sur l'abbé de Montigny, mais ce dernier ne voulait pas accepter cette charge. Sur les instances répétées des influences les plus considérables, il accepta enfin et fut préconisé Evêque de Pétrée, le 11 avril 1858, avec la direction du Vicariat apostolique de la Nouvelle-France. Le 8 décembre 1858, le nonce du Pape sacré Mgr de Laval, dans l'église abbatiale des Bénédictins de Saint-Germain-des-Près, à Paris. Le nouvel évêque n'avait que 35 ans. C'est le jour de Pâques 1859 que Mgr de Laval quitta la France pour son nouveau poste, où il devait faire preuve de tant de sainteté et d'héroïsme.

EXTRAITS DU NOUVELLISTE

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Il y a 15 ans

Lundi, 10 avril 1922. — Une sérieuse bagarre éclata à Québec entre les soldats du 22^e et la police. Les militaires sont confinés à l'hôpital militaire. Plusieurs agents ont été blessés.

Mardi, 11 avril 1922. — L'échevin Napoléon Lamy propose une réduction du salaire des employés de la ville.

Il y a 10 ans

Dimanche, 10 avril 1922. — La navigation s'ouvre sur le St-Laurent. Trente personnes perdent la vie au cours d'un éboulement à Chelan, état de Washington.

Lundi, 11 avril 1922. — La résidence de M. Lucien Dumont, de Bécancour, est détruite par un incendie.

M. Félix St-Onge devient maire de Saint-Etienne des Grès.

Il y a 5 ans

Dimanche, 10 avril 1922. — La débâcle se produit sur la rivière Nicolet. Le pont de

Le commerce avec l'Angleterre

Les exportations de la république américaine en Grande-Bretagne vont sans cesse en diminuant. — Celles de notre pays ne cessent d'accroître. — Les principaux exportateurs.

La Chambre de Commerce anglaise a établi le pourcentage des importations provenant des principaux pays du monde et entrant en Grande-Bretagne en 1916. Les Etats-Unis exportent encore plus de marchandises sur le Royaume-Uni que tout autre pays, mais le pourcentage est en diminution. En 1924, le pourcentage des Etats-Unis était de 18,88 du commerce total d'importation de la Grande-Bretagne et il est tombé graduellement à 10,99 pour cent en 1936.

La Canada vient deuxième sur la liste. Il a maintenant 8,64 pour cent du commerce total d'importation de la Grande-Bretagne, contre 7,41 en 1935 et 5,16 pour cent en 1924. L'Australie suit de très près avec 7,23 pour cent, et l'Inde vient quatrième avec 6,11 pour cent. L'Argentine vient en cinquième place avec un pourcentage de 5,31, ce qui représente une diminution sur 1935. La Nouvelle-Zélande vient sixième sur la liste avec 5,15 pour cent, puis viennent ensuite par ordre d'importance le Danemark (3,91 pour cent), l'Allemagne (3,88 pour cent), et la France (3,03 pour cent).

Si l'on compare les chiffres de 1936 à ceux de 1935, on constate que la proportion de marchandises importées des Dominions au Royaume-Uni a augmenté et que cette augmentation est due principalement à un accroissement considérable dans les chiffres canadiens. Il y a eu diminution en ce qui concerne le Sud-Afrique, l'Etat Libre d'Irlande et Terre Neuve; la diminution pour le Sud-Afrique est considérable. La part fournie par les colonies et les protectorats est aussi inférieure au chiffre de 1935, principalement à cause d'une nouvelle diminution en ce qui concerne la Malaisie anglaise et Ceylan. Par contre, les importations venant des Indes ont été beaucoup plus considérables qu'en 1936.

En ce qui concerne les exportations anglaises, le Sud-Afrique a été le meilleur client de l'Angleterre en 1936; il a absorbé 8,51 pour cent du commerce total. L'Inde s'est classée deuxième sous ce rapport avec 7,73 pour cent; l'Australie venait troisième avec 7,32 pour cent; les Etats-Unis quatrième avec 6,27 pour cent, et la Canada cinquième avec 5,28 pour cent. Sur la base du chiffre de la population, la Nouvelle-Zélande a acheté pour une valeur de £11,05 (\$35) de produits anglais par tête de population en 1936; l'Irlande £7,10 (\$23); l'Australie £4,15 (\$23); les Indes £3,18 (\$10) (près de \$20), et la Canada £2,6 (\$10), une augmentation de quelques 75 cents.

M. Crerar et l'immigration

Le ministre des mines et ressources naturelles à Ottawa, l'honorable Crerar, a soumis aux communes son bill sur l'immigration. Comme il vient à la dernière heure, ce n'est pas sans causer d'inquiétude. On redoute fort qu'il ne contribue à activer l'immigration au Canada. M. Crerar affirme qu'il n'en est rien et que ce bill s'applique uniquement à des questions de régie interne.

Le temps nous dira si c'est tout à fait exact. Souhaitons que cela soit vrai.

Notre-Dame du Bon Conseil est emporté par les eaux.

Lundi, 11 avril 1922. — Ste-Marguerite de Cortone est érigée en paroisse canonique et M. l'abbé L. J. Chamberland est nommé curé.

Traite et lieux de traite

Les Montagnais et les Algonquins à la tête de la résistance à la politique des Français. — Le récit que Sagard nous fait de toutes ces difficultés. — Un dur témoignage sur la conduite de Brûlé dans la Huronie. — Une vie de désordre qui ruine l'effort des missionnaires. — La traite aux Trois-Rivières.

PAR LEO-PAUL DESROSNIERS

— XIII —

Après un voyage assez pénible, Sagard parvient au Cap de Victoire. "On disait qu'il était arrivé depuis deux jours le Truchement Brûlé, avec deux ou trois canots Hurons, auquel l'appria la défense que les Montagnais et Algonquins leur avaient faite de passer outre, voulant à toute force qu'ils attendissent la venue des barques de la traite". Ce sont donc les Montagnais et les Algonquins qui sont à la tête de la résistance à la politique des Français. "Tout d'abord, les Hurons veulent passer en Huronie, mais les Français, dit Sagard, ils s'opposent à ce qu'ils aient en Huronie des barques de la traite, car ils craignent qu'ils ne soient en contact avec les Hurons, et qu'ils ne leur fassent passer des marchandises, particulièrement du Truchement Brûlé, qui en avait assez pour son sac à péton, et craignait encore un autre plus mauvais parti, s'il n'y apportait quelque remède". Dans cette histoire, Brûlé, l'employé des marchands, joue sans aucun doute un rôle conforme à leurs intérêts.

Sagard nous raconte que les Hurons et se rendent à Québec, lieu de destination, il lance donc des reproches "à ces mutins, qui me destinent pour excuse que si personne ne descendait, les barques seraient contraintes de venir trouver, sans avoir la peine de traîner leurs femmes et leur enfants jusque à Kébec, où il n'y avait de quoi dîner pour eux".

Mais Sagard veut passer à tout prix. Montagnais et Algonquins s'opposent à cela, et il en profite pour jeter son canot à l'eau "dès le lendemain de grand matin que tout le monde dormait encore, et n'aurait que le Truchement pour me suivre". Et ces voyageurs se hâtent tellement qu'ils parcourent vingt-quatre lieues ce jour-là. En route, ils rencontrent deux barques chargées de marchandises qui remontent le fleuve; le 16 juillet, Sagard se présente à l'habitation, il est salué "du fort de deux volées de canon"; Champlain et De Caen lui accordent une bonne réception; ils ne souffrent point que le missionnaire s'en aille tout de suite au monastère de Notre-Dame des Anges; ils lui offrent une collation. Et Sagard en profite-t-il pour exécuter sa promesse envers les Hurons? Peut-être. Car ces derniers s'étaient montrés "fort coyes" lors que le leur promis de supplier les Capitaines Français de bâtir une maison au-dessous du saut saint Louis, pour leur abriter le chemin de la traite et les mettre à couvert de ce côté-là de leurs ennemis, qui sont toujours aux aguets pour les surprendre au passage, et en effet ce leur eût été une grande misère de faire tous les ans tant de chemin et de courir tant de risques pour si peu de marchandises, qu'ils remportent de Kébec, laquelle leur peut être utile avec la vie par les Hurons, c'est pourquoi je dis dorénavant qu'il serait nécessaire de bâtir une habitation au saut saint Louis pour la commodité des uns et des autres, des Sauvages et des Français".

Les Hurons qui ramènent Sagard traitent à Québec cette année-là; mais c'est justement avant leur départ que De Caen s'efforce de leur faire entendre que si le Truchement Brûlé se montre le pire de tous, et ces déboires d'immoralité détruisent à mesure l'œuvre des missionnaires. Champlain n'est pas content; il n'a jamais laissé passer au moindre soupçon sous ce rapport et parmi toutes les tentations, il s'est conduit comme un ascète.

Un autre événement important pour la traite se produit aussi durant le même été; le 25 juillet, Champlain reçoit la nouvelle de l'arrivée de six Français venant en leur qualité d'ambassadeurs, négociant définitivement la paix. Les chasseurs de la coalition laurienne pourrissent à l'avenir poursuivre partout le gibier sans danger, circuler à l'aise et descendre à Trois-Rivières ou à Québec; c'est même cette trêve qui permet au Cap de Victoire de devenir un lieu de traite; à l'époque des hostilités, cet emplacement était trop dangereux.

Puis le contrebande se fait dans le bas du fleuve; un navire de la Rochelle fait sa traite au Bic, d'après Champlain; les Montagnais de cette région reçoivent de bas prix des contrebandiers et ne se soucient plus du mécontentement des Français. Sagard y va aussi de sa petite anecdote; il raconte en France et le navire sur lequel il voyage donne l'air d'une chasse à la piroquette. "Mais nous étions venus reconnaître, passant au travers de notre armée, la route que nous devions suivre, le corps d'armée, et l'arrière-garde, à la poursuite de ce pirate, me fist bien croire que nous n'étions pas gens pour attaquer...". Et puis c'est tout un plaisir d'entendre auparavant nos guerriers de vouloir aller attaquer une navire Baoukas vers Misou, et de la s'offrir aux Navires Espagnols le long des îles Assorties. Dieu sait que la piroquette nous eussions faite, n'ayant pu prendre un forbon de 60 tonneaux, qui nous eût été venu braver jusque chez nous; Sagard ne manque pas vraiment à l'occasion d'une douce et bienveillante ironie.

Le même historien fournit quelques maigres détails sur la traite de 1625. Cette année-là les pères de la Roche D'Aillon et de la Roche de l'Oratoire se rendent au Cap de Victoire, dans le mois de juillet, pour se rendre en Huronie; les Jésuites viennent d'arriver, et ils veulent mettre en marche tout de suite leur travail d'évangélisation. Ils s'éloignent donc "pour les trois rivières, et de là au Cap de Victoire où se tenait la traite avec les sauvages de diverses contrées l'assemblée". Ils négocient leur passage, éfront "frassades, courtoisies, et autres usages". Mais soudain, ils apprennent la mort du père Nicolas Viel survenue dans des circonstances qui laissent croire à l'assassinat. Le temps paraît mal choisi pour partir, et les religieux reviennent à Québec.

Ils attendent l'année 1626. Champlain arrive bien tard; son navire n'entre dans le Sagouay que le 29 juin; un contrebandier, au lieu de le faire attendre, le fait attendre à la Trappe. Trente-cinq wigwams sont maintenant alignés sur la grève. Le 30 juin, une barque s'éloigne sans tarder, chargée de vivres pour l'habitation où sévit la famine et de "marchandises pour la traite".

Occupé à ses multiples constructions, Champlain nous laisse bien peu de détails. La traite à l'île du Cap de Victoire. Plusieurs missionnaires quittent Québec pour le Huronie; parmi ces derniers, il faut noter le départ du père Jean de Bribeuf qui s'adresse en vain à plusieurs Indiens avant de trouver passage dans un canot; tous refusant: "ils prenaient pour excuses qu'il était un peu lourd pour leur canot, qui était un honnête refus fondé sur la raison".

Puis Champlain reçoit des nouvelles de Misou. De la Rade lui écrit qu'il ne se rendra point à Québec, "l'autant qu'il avait trouvé plusieurs voleurs qui avaient traité des peletiers, contre les défenses du Roy, et pour ce, s'en voulait aller et les amener en France, écrivant audit Emery de Caen qu'il eût à envoyer l'Alouette, (vaisseau des pères Jésuites) et l'Armer des choses nécessaires pour se rendre tout plus fort et maître desdits voleurs qui traitaient".

L'année suivante, 1627, Champlain est aux prises avec un problème beaucoup plus vaste que la traite. La paix qui règne entre la coalition laurienne et la confédération iroquoise tire à sa fin. Durant l'hiver, les Montagnais ont reçu l'offre d'une alliance contre leurs vieux ennemis; ils ont failli se laisser entraîner; les Algonquins, parvenus aussi fatigués de la trêve, ont refusé de se joindre à eux. Champlain, Champlain multiplie ses démarches pour maintenir la paix. Il prononce des discours devant les conseils, il se promène d'un endroit à l'autre pour convertir les individus et les peuples. Il réussit en général à faire adopter ses idées, mais de malheureux événements viennent à la fin détruire son œuvre.

Le plus grand de ces grands événements a lieu aux Trois-Rivières. On pourrait même croire que la traite à l'île du Cap de Victoire a été la phase suivante de Champlain: "Le 9 août mois de Juin arriva Lédi Emery, lequel avait été déchargé et pris ce qui lui eût été nécessaire pour sa traite, il s'en alla aux Trois-Rivières". Mais un peu plus loin, une indication plus précise encore détermine la première phase d'une troupe d'Indiens qui reviennent à Trois-Rivières d'une incursion en pays iroquois. Champlain affirme ce qui suit: "et de là ils retournèrent devant la rivière des Yroquois, où se devait faire la traite". Cas de Victoire triomphe encore; et il triomphe avec éclat: cette trêve se signale entre les autres par son abandonne comme le prouve la phrase suivante de Champlain: Lédi Emery avait fait la traite qui fut l'une des bonnes (qui se fut faite il y avait longtemps) s'en retourna à Québec le dernier de Septembre et de là à Tadoussac porter ses peletiers".

Naissance

La Toque, 10 (D.N.C.) — M. et Mme Alexandre Giffard, née Rose-Anna Lortie, annoncent à leurs parents: M. et Mme Adélard Lortie, Portneuf, Mme Adélard Perreault.

Nos Lecteurs nous écrivent

Sous cette rubrique nous publions les lettres adressées à notre Rédacteur. Nous nous réservons le droit de corriger au besoin et de refuser tout communiqué tendancieux. Nous accordons la priorité aux communications courtes. Toute lettre devra être accompagnée d'une signature responsable et d'une adresse authentique qui seront nécessairement imprimées sur le journal. La publication de ces lettres n'engage aucunement notre responsabilité.

Cap-de-la-Madeleine, 5 avril 1937
Monsieur le Directeur
Le Nouvelliste,
Les Trois-Rivières.

Monsieur,

Me permettez-vous une réponse finale à mon "aimable ami" Roméo Morissette pour sa lettre du 27 mars dernier dont vous avez publiée le même jour.

Pour celui qui se prétend un grand diplomate, je vous trouve tout à fait à bout d'arguments pour vous arrêter à discuter un homme et en tirer les conclusions parce qu'il porte un nom qui vous semble étrange. Si je porte un tel nom, c'est que mon parrain et ma marraine me l'ont donné le jour de mon baptême et je dois le porter comme tout autre personne porte le sien.

Vous avouez que ce n'est pas plus de ma faute si je m'appelle ainsi, que c'est de la mienne si vous portez sous votre nez un tamis métallique pour la soupe. Quant à votre histoire de "petit chinois" vous semblez vous y connaître tellement que si, au Cap-de-la-Madeleine on organisait un concours pour trouver un citoyen ayant le physique pour personnifier un chinois, mes chances pour vous faire concurrence seraient plutôt maigres. Je m'avoue battu d'avance.

"Vous soulevez une question de classe!" Je n'ai jamais soulevé cette question. Si vous vous êtes risqué les pieds dans les plats, n'essayez pas de retourner la balance. Vous vous êtes attaqué directement à la classe ouvrière, je l'ai défendue et je la défendrai encore, chaque fois et partout où des gens de votre catégorie d'attaqueront.

M. Morissette, vous prétendez que les citoyens du Cap-de-la-Madeleine me donne l'hospitalité... comme si j'étais à la charge de quelqu'un. Sachez que je distribue plus d'argent ici que vous-même. Mon budget est beaucoup plus considérable que le vôtre et je dépense 80% de mon salaire dans notre cité du Cap-de-la-Madeleine.

Il serait trop long d'entrer dans tous les détails mais je me permettrai d'en souligner quelques-uns: savez-vous qu'il me faut distribuer autour de moi table trois cent quinze repas par semaine? Savez-vous que je donne au marchand du coin au-delà de cinq cents dollars par année seulement pour la nourriture? Est-ce que je le paye à mon propriétaire? Ne l'aide pas à payer ses taxes? Est-ce que je ne paie pas l'eau à la ville du Cap? Les boulangers, les laitiers locaux qui paient licence à la cité, est-ce que je ne contribue pas à leur commerce? Plus que cela, je participe indirectement à votre revenu personnel, en accordant mon patronage au marchand du coin qui m'a une annonce dans votre journal avec lequel vous vivez, et tout cela vous feignez l'ignorer. Vous dites que "ça sent l'anarchie!" De quel côté est l'égolisme, M. Morissette? Et vous prétendez vouloir m'éclairer?

Vraiment vous êtes ridicule.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

Le 10 avril 1937. — Le Dr Zoltan Budapest, qui était président du bureau révolutionnaire au conseil du régime communiste éphémère de Bela Kun, est revenu ici samedi hier soir après un exil de 18 ans et s'est volontairement livré à la police. Récemment il avait été admis dans son pays natal.

LA VIE OUVRIERE

CONVOICTIONS

tiens et du Travail.

Dimanche après-midi à 14 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Lundi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

Samedi soir à 7,30 heures, assemblée du conseil des ingénieurs-opérateurs de la Trappe.

49c Garage A. Brouillard
LE CHOIX LE PLUS COMPLET ENTRE MONTREAL ET QUEBEC
Toutes les grandes conditions de paiement faciles
691, N.-D.-de, Cap. Tel. 1121-J. Succ. à T.-Rivières, 1561 N.-D.-de

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES 10 AVRIL 1937

Tél. 52
Tél. 52
1435, RUE NOTRE-DAME. TEL. 52
PHARMACIE HENAU
Augmentez votre poids
Si la grippe vous a laissé faible et déprimé prenez un bon médicament
TAB. KINOT A LA LEVURE FERRUGINEUSE. Prix 75c.
Prescriptions remplies avec soin et exactitude
Livraison rapide par toute la ville

La Wabasso accepte l'organisation d'un syndicat catholique

Pour le tourisme (14)

DES ENSEIGNES ATTRAYANTES

Au moment où l'Hon. Joseph Bilodeau est sur le point d'annoncer officiellement le résultat du concours d'enseignes lancé par le Syndicat d'Initiative de la Mauricie, il convient d'attirer l'attention du public sur la portée d'un concours de ce genre.

Il s'inspire des préoccupations maitresses qui doivent guider ceux qui rêvent de donner à la province de Québec sa place et son allure particulières dans l'ensemble du continent américain. Toute notre popularité nous vient de notre réputation de vieille province française, "birthplace of a continent's history." Ainsi s'exprime avec beaucoup de sens la fort intelligente publicité que l'Office provincial du tourisme mène actuellement auprès des lecteurs de revues et de journaux américains.

Il ne suffit pas de se proclamer le berceau de la civilisation d'un continent; il ne suffit pas non plus de chanter les charmes de la "Vieille province de Québec"; il faut y ajouter la démonstration par les faits. Sur ce point nous n'avons pas le droit de tout exiger du Gouvernement. L'initiative privée conserve ses droits et ses responsabilités.

Revenons au concours d'Enseignes! Le Gouvernement a fait sa part: le Syndicat d'Initiative de la Mauricie é-

galement; de même les artistes qui ont présenté plus de 600 modèles d'enseignes! Que pouvons-nous demander de plus? Il reste maintenant aux intéressés, hôteliers, restaurateurs, commerçants, etc. de tirer les conclusions logiques de cet effort public tenté en leur faveur. Ils ont la parole!

Bientôt, nous l'espérons, on exposera les suggestions d'enseignes les plus remarquables présentées au concours. Les visiteurs les moins emballés ne pourront s'empêcher d'exprimer leur joie et leur admiration devant les belles trouvailles des artistes. Et ils se prendront à rêver au merveilleux spectacle que présenterait la province parée de quelques centaines d'enseignes de ce type! Cela suffirait à lui redonner son visage pittoresque de province française!

Nous n'osons espérer pareille métamorphose pour cet été. Se trouverait-il au moins quelques douzaines de citoyens éveillés, entrepreneurs, qui accepteraient de battre la marche et d'afficher ostensiblement leur sens affiné et pittoresque de fils de la civilisation française?

En Mauricie, s'en trouvera-t-il au moins douze? Monsieur Albert Olivier bat la marche avec son Araignée d'Or. Qui s'inscrit ensuite?

Les officiers de la compagnie, par l'entremise de M. William Whitehead, en viennent à cette conclusion après que le Comité exécutif du Syndicat catholique eut déclaré qu'il groupait la grosse majorité des employés et qu'il avait pour but non seulement de protéger les intérêts des employés mais aussi ceux de la compagnie.

CONTRAT COLLECTIF EN PREPARATION

Les officiers de la Wabasso, par l'entremise de M. William Whitehead, ont officiellement décidés d'accepter la formation d'un syndicat catholique des ouvriers textiles dans cette importante filature.

Nous avons en effet appris que les représentants du Comité exécutif du Syndicat catholique ont rencontré les officiers de la compagnie à qui ils ont soumis leur requête pour que le Syndicat soit reconnu. Au cours de cette conversation le Comité exécutif a déclaré que le Syndicat catholique groupait une majorité marquée des employés du moulin.

M. Whitehead, gérant de la Wabasso, nous a déclaré hier: "Le Comité exécutif du Syndicat catholique ayant représenté à la compagnie, dans un esprit de bonne entente et de collaboration, que leur union groupait une majorité considérable des employés du moulin et que le syndicat n'avait pas seulement pour but de protéger directement les intérêts des employés de la Wabasso mais aussi de protéger ceux de la compagnie indirectement, les directeurs de l'usine, dit-il, étaient bien disposés à entamer des pourparlers afin de promouvoir les intérêts communs de la main-d'œuvre et de la compagnie".

Le Comité exécutif du Syndicat catholique en remerciant les officiers de la Wabasso de la considération apportée à sa requête, déclara qu'il se mettrait à l'œuvre immédiatement pour préparer un contrat collectif qui sera soumis à la compagnie dans un avenir très rapproché.

L'assemblée se termina dans une belle atmosphère d'amitié de la part des deux parties intéressées qui nous laisse entendre que la compagnie est très heureuse de l'attitude prise par ses employés de s'enrôler dans les Syndicats catholiques.

Le conseil a siégé trois minutes hier

Le front couronné d'olivier, une dame majestueuse et calme, la paix, a réintégré hier soir, la salle des délibérations publiques de l'hôtel de ville, et nos églises ont tenu, dans une atmosphère mythologique, une assemblée spéciale de trois minutes.

Une peinture aurait connu l'inspiration pour un tableau intitulé: "Le calme après la tempête". L'assemblée avait été convoquée par M. le procureur, Robert Ryan, pour donner l'occasion à M. l'évêché.

Les pertes par le feu au Cap

Vingt-trois incendies ont causé des dommages évalués à \$1,674.00 au cours du mois de mars.

LES POLICIERS

Cap-de-la-Madeleine, 10 (Spécial). — Les vingt-trois incendies auxquels répondirent les policiers de notre ville au cours du mois de mars ont causé des dommages évalués à \$1,674. Un seul incendie a fait \$1,500. de pertes: celui qui a détruit complètement la maison de M. W. Rochelleau, sur la route Shawinigan.

Les policiers ont répondu à 18 appels particuliers. Quatre personnes ont été hébergées dans notre poste en mars.

Voici le rapport mensuel du chef de police Ulysse Normandin pour le département de la police:

Plaintes reçues au bureau du chef: 5
Appels de Police: 13
Hébergés par protection: 4
Avis divers donnés: 5
Devoirs spéciaux: 5
Enquêtes: 5
Voyages pour divers dépôts: 43
Malade conduit à Québec: 1
Animaux abattus: 2
Perquisitions: 2
Surveillances: 2
Lampes de rues changées dans le mois: 136

Sympathies

Shawinigan, 10. (D.N.C.)—Les Chevaliers de Colomb du conseil 1877 de Shawinigan ont offert à la famille Bourassa leurs plus sincères sympathies pour le deuil profond que leur a causé la mort de M. Lucien Bourassa, maire.

La résolution proposée par M. Alexandre Gélinais fut adoptée à l'unanimité.

mais que M. Geo. Auger, député de la Gatineau, considère comme peu propre à un parc national. M. Auger veut plutôt faire établir un parc national plus au sud dans une région qui servirait parfaitement les comités de Papineau, de Gatineau et de Labelle entre les rivières Le Lièvre et la Gatineau. M. Auger plaide avec énergie en faveur de l'établissement de ce parc d'été.

Enfin, le comité de la G. a suggéré que le Comité Parlementaire de Chasse et de Pêche étudie attentivement.

Le comité a de nouveau entendu M. McQuaig qui veut faire léguer un parc dans une région du nord qui couvre 200,000 milles,

Une première messe, lundi à St-Barnabé

M. l'abbé Zoël Mélançon, ordonné dimanche, célèbre cette messe dans sa paroisse natale.

UN DINER

St-Barnabé, 10. (D.N.C.)—Lundi, 9 avril, dans l'église de St-Barnabé, ornée de ses plus belles parures de fête, M. l'abbé Zoël Mélançon célébra sa première messe, au milieu d'une foule de parents et d'amis. M. l'abbé Mélançon, comme nous le savons, fut ordonné la veille, dimanche de la Quasimodo, au séminaire St-Joseph des Trois-Rivières, en même temps qu'un autre confrère, M. l'abbé Laval Villeneuve, de Notre-Dame des Neiges de Charette, par Son Exc. Mgr A.-O. Comtois.

Le nouveau lévite se rendit dans sa paroisse natale, le même jour, pour y chanter les vêpres solennelles. Le lendemain, il monta à l'autel pour la première fois, assisté de M. le curé T. Gravel, pour y célébrer sa première messe. Le sermon de circonstance fut donné par le cousin du nouvel ordonné, M. l'abbé Athanase Mélançon, vicaire à St-Marc de Shawinigan. L'assistance était des plus nombreuses. On remarquait, au chœur, en plus des enfants du sacrement, de nombreux visiteurs, places habituelles, le R. Père Th. Gélinais, O.M.I., enfant de la paroisse, vicaire à St-Sauveur de Québec; MM. les abbés Joseph Dampousse, curé de St-Séver, Joseph-Louis Brouillette, directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières, Athanase Mélançon, vicaire à St-Marc de Shawinigan, Gérard Lemire, vicaire à St-Bernard, Josaphat Dalcourt, vicaire à St-Sacrement des Trois-Rivières.

On remarquait, en outre, parmi l'assistance, le père et la mère du nouvel ordonné, M. et Mme Gélinais, les RR. Soeurs Marie-Aimée du Sacre-Coeur et Marie-Berthe, des Petites Soeurs Franciscaines de Marie, de la Baie St-Paul, les deux sœurs du nouvel ordonné: les RR. Soeurs Elise de Marie et Marie-Idella, de la communauté des Soeurs Grises, de Shawinigan, ses cousins, la famille de M. Mélançon était au complet, sauf une de ses sœurs religieuses, des Dominicaines de Trois-Rivières, Soeur Gérard-Nagella, qui n'a pu se rendre; elle assista, cependant, à l'ordination.

La chorale des hommes exécuta le "Veni Creator", au commencement de la messe, et le "Te Deum", à la fin de la messe. La chorale des jeunes filles, rendit avec une belle voix, pendant la messe, deux voix, durant la sainte messe.

Voici le programme des chants exécutés: au commencement de la messe, "Franchise le sanctuaire"; à l'offertoire, "Plein de respect"; après l'épître, "Taïmer, c'est le ciel", et pour finir, un cantique à la Sainte Vierge, "Vierge sur ma voie". Les deux chorales étaient, pour la circonstance, sous la direction de M. l'abbé Henri Lemire, vicaire de la paroisse. Durant que le nouvel ordonné donnait une bénédiction individuelle à ses parents, M. le notaire A.-A. Gélinais, directeur de la chorale des hommes, exécuta, avec M. le vicaire, un chant à deux voix, de Mgr Louis Richard, "O calice d'ivresse". Mlle Laura Ferron était à la console de l'orgue.

Après la messe, un repas rapide fut servi, au presbytère, par M. l'abbé Mélançon et à ses parents, auxquels il avait donné pour la première fois la sainte communion. On se rendit ensuite à la maison paternelle, où le banquet fut donné. M. le curé T. Gravel avait la présidence d'honneur, et M. Albert Mélançon, étudiant au séminaire et neveu du nouvel ordonné, avait la charge de président d'honneur. Ce dernier offrit à son oncle, nouvel ordonné, les souhaits de circonstance, dans un discours.

M. l'abbé T. Gravel, curé de St-Barnabé, M. l'abbé Jos-L. Beaumier, directeur du Grand Séminaire, MM. les abbés Athanase Mélançon, vicaire à St-Marc, Gérard Lemire, vicaire à St-Bernard, Josaphat Dalcourt, vicaire à St-Sacrement, et M. le vicaire Henri Lemire.

Pour terminer, M. l'abbé Mélançon prononça un beau discours, empreint d'émotion. Nous savons que le nouvel ordonné a été nommé vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières. Nous lui souhaitons succès dans son nouveau ministère.

On manipulera 3,000,000 de boisseaux de maïs dès le début de l'été à l'élevateur

Un premier navire, chargé de blé d'Inde, doit arriver, dans une quinzaine de jours, à l'élevateur à grain. A moins que la glace ne l'empêche de remonter le fleuve jusqu'aux Trois-Rivières. On le chargera aussitôt après de blé qu'il ira porter dans les ports d'outre-mer.

La compagnie des éleveurs à grain des Trois-Rivières (la traduction française du nom est maintenant officielle) s'attend de manipuler trois millions de boisseaux de blé d'Inde dès le début de l'été, et une quantité plus considérable encore à l'automne.

Trente-quatre barges sont supposées apporter du blé des Grands Lacs. La compagnie des éleveurs à grain s'attend donc à une saison exceptionnellement active de sa deuxième année d'existence aux Trois-Rivières.

Les quatre barges qui ont hiverné dans le bassin du port sont actuellement appareillées; elles quitteront Trois-Rivières avec des cargaisons de blé d'Inde dès l'ouverture de la navigation.

L'hon. M. J. Bilodeau parlera au Château de Blois, ce soir

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donnera officiellement les noms des gagnants du concours national d'enseignes lancé par le Syndicat d'Initiative. — Une séance d'étude à quatre heures.

A SEPT HEURES 30, BANQUET

C'est ce soir, que nous connaissons les gagnants du grand concours national d'enseignes, lancé à travers le pays par le Syndicat d'Initiative de la Mauricie. Le nom de ces gagnants sera communiqué officiellement par l'hon. M. Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce.

Ce soir sera l'hôte d'honneur du congrès régional du tourisme, organisé par le Syndicat d'Initiative, et il communiquera le verdict officiel du jury des concours, lors d'un banquet qui doit avoir lieu à 7 heures 30 précises, au Château de Blois.

Le congrès commencera à 4 heures, cet après-midi, par une séance d'étude, tenue dans la salle des congrès du Château. L'hon. M. Bilodeau assistera à cette séance, en compagnie des autorités

du Syndicat d'Initiative, les représentants des conseils municipaux de la Mauricie, et des associations et corps publics des Trois-Rivières.

Nous annonçons, hier, la présence de Son Exc. Mgr Comtois à ce congrès.

Le Syndicat d'Initiative de la Mauricie entre dans sa quatrième année d'existence. Son président est M. le Dr Auguste Panneton. Le personnel proposé aux différentes charges de l'institution se compose de MM. Amour Landry, Arthur-F. Spénard et Roland Paillet.

Le congrès se terminera à 4 heures, cet après-midi, par une séance d'étude, tenue dans la salle des congrès du Château. L'hon. M. Bilodeau assistera à cette séance, en compagnie des autorités

du Syndicat d'Initiative, les représentants des conseils municipaux de la Mauricie, et des associations et corps publics des Trois-Rivières.

Nous annonçons, hier, la présence de Son Exc. Mgr Comtois à ce congrès.

Le Syndicat d'Initiative de la Mauricie entre dans sa quatrième année d'existence. Son président est M. le Dr Auguste Panneton. Le personnel proposé aux différentes charges de l'institution se compose de MM. Amour Landry, Arthur-F. Spénard et Roland Paillet.

Le congrès se terminera à 4 heures, cet après-midi, par une séance d'étude, tenue dans la salle des congrès du Château. L'hon. M. Bilodeau assistera à cette séance, en compagnie des autorités

du Syndicat d'Initiative, les représentants des conseils municipaux de la Mauricie, et des associations et corps publics des Trois-Rivières.

Nous annonçons, hier, la présence de Son Exc. Mgr Comtois à ce congrès.

Le Syndicat d'Initiative de la Mauricie entre dans sa quatrième année d'existence. Son président est M. le Dr Auguste Panneton. Le personnel proposé aux différentes charges de l'institution se compose de MM. Amour Landry, Arthur-F. Spénard et Roland Paillet.

Le congrès se terminera à 4 heures, cet après-midi, par une séance d'étude, tenue dans la salle des congrès du Château. L'hon. M. Bilodeau assistera à cette séance, en compagnie des autorités

du Syndicat d'Initiative, les représentants des conseils municipaux de la Mauricie, et des associations et corps publics des Trois-Rivières.

Nous annonçons, hier, la présence de Son Exc. Mgr Comtois à ce congrès.

Le Syndicat d'Initiative de la Mauricie entre dans sa quatrième année d'existence. Son président est M. le Dr Auguste Panneton. Le personnel proposé aux différentes charges de l'institution se compose de MM. Amour Landry, Arthur-F. Spénard et Roland Paillet.

Le congrès se terminera à 4 heures, cet après-midi, par une séance d'étude, tenue dans la salle des congrès du Château. L'hon. M. Bilodeau assistera à cette séance, en compagnie des autorités

du Syndicat d'Initiative, les représentants des conseils municipaux de la Mauricie, et des associations et corps publics des Trois-Rivières.

Nous annonçons, hier, la présence de Son Exc. Mgr Comtois à ce congrès.

Le Syndicat d'Initiative de la Mauricie entre dans sa quatrième année d'existence. Son président est M. le Dr Auguste Panneton. Le personnel proposé aux différentes charges de l'institution se compose de MM. Amour Landry, Arthur-F. Spénard et Roland Paillet.

Le congrès se terminera à 4 heures, cet après-midi, par une séance d'étude, tenue dans la salle des congrès du Château. L'hon. M. Bilodeau assistera à cette séance, en compagnie des autorités

NOS ENTREVIUES

Le comité du Tricentenaire peut administrer le futur musée des Vieilles Forges

En marge d'une appréciation faite par M. Jean-Baptiste Loranger, marchand de fer, sur le projet d'ériger un musée des Forges dans la vieille maison Martel.

M. Jean-Baptiste Loranger, ancien membre de la Commission du Havre et l'une de nos gros marchands, a bien voulu recevoir notre représentant et lui donner son opinion sur l'opportunité de transformer la Maison Martel en un musée des Forges, première industrie métallurgique en Amérique.

"La question m'intéresse, nous a dit M. Loranger. Les Forges, c'était une industrie du fer, la première qui ait été établie en notre pays. Marchand de fer moi-même, c'est un projet qui a de l'attrait pour moi; que, d'abord, il s'agit du fer et ensuite d'une chose qui appartient aux Trois-Rivières."

"J'ai lu attentivement les opinions qui ont été publiées à ce sujet. Les raisons qu'on donne sont bonnes. "Je serais contre l'administration d'une affaire comme celle-là par un corps public qui touche à la politique. Qu'ils contribuent à sa réalisation, c'est naturel et c'est même nécessaire, mais qu'ils sortent l'organisation et l'administration de la politique."

"Je sais qu'on a déjà suggéré le Comité du tricentenaire. Comme j'en fais partie et que j'ai, ainsi que mes collègues, quelques raisons d'être fier de notre organisation et du succès remporté, il me serait difficile de dire ici que notre Comité ne pourrait réussir cette affaire puisqu'il a été capable d'en réussir une plus grosse et plus difficile, en la finissant avec un surplus."

"Une chose certaine c'est qu'il n'y aurait pas la décadence de patronage, que l'argent serait bien employé et qu'on ne se servirait pas de cette affaire pour monter nos taxes, bien au contraire puisqu'on aurait un retour qui durera et se répètera tant que la musée et que le tourisme existeront."

"La maison Martel ne paraît pas prête à tomber et le tourisme augmente toujours. Arrangeons-nous donc pour en profiter en prenant, comme je l'ai dit, des précautions contre le gaspillage. Une affaire bien menée, ça va toujours bien."

Une invitation à la Chambre de commerce

Les membres de la Chambre de Commerce sont invités à participer au congrès régional du tourisme, qui aura lieu, cet après-midi, à 7 heures 30 précises, au Château de Blois. L'invitation est faite par le Syndicat d'Initiative de la Mauricie, organisateur de ce congrès. L'invitation est valable tant pour la séance d'étude de cet après-midi que pour le banquet qui doit avoir lieu, ce soir, à 7 heures 30 précises, au Château de Blois.

Voici le texte de cette résolution: "Attendu que, d'après les journaux de ce jour, un prêtre catholique n'aurait pu dire la messe dans le canton de Joannes, près de Rouyn, parce qu'un ministre Anglican avec un groupe de colons de cette religion s'y seraient opposés;

"Attendu qu'un tel acte, surtout dans la Province de Québec ne peut pas être toléré, et qu'il y a lieu pour toutes les organisations catholiques de protester et de demander aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour que les catholiques ne soient pas privés des secours de leur religion;

"Il est donc proposé et adopté unanimement que le Conseil Central des Syndicats Catholiques des Trois-Rivières, demande au Gouvernement Provincial de faire enquête sans tarder, et que si les rapports de journaux sont exacts, il prenne les moyens nécessaires pour que ceux qui ont eu l'audace d'adopter la sorte soient punis et que la chose ne se répète plus dans notre province."

Le secrétaire

Pour préparer les fêtes du couronnement

Une assemblée publique aura lieu demain soir à la salle de l'hôtel-de-ville pour préparer les fêtes qui se dérouleront aux Trois-Rivières lors du couronnement du roi Georges VI.

Les représentants des corps publics, les associations et le public en général sont invités à assister à cette réunion au cours de laquelle on procédera à la nomination de comité et de sous-comités pour préparer l'organisation de ces fêtes.

C'est M. l'évêché Atch-Pitt qui a fait cette demande.

La protection de notre gibier

Un long et intéressant mémoire est soumis au comité de chasse et de pêche. — Un nouveau parc national?

LA GATINEAU

Québec 10. (De notre envoyé spécial).—Le Comité de Chasse et de Pêche, au cours d'une nouvelle séance tenue, hier matin, a pris connaissance d'un long mémoire présenté par un comité permanent pour la propagation d'intérêts propres à la conservation et à la préservation du gibier et du poisson et représentant 185 des 5239 locataires de territoires de chasse et de pêche dans la province. Ce comité souligne l'importance capitale de réviser la législation actuelle concernant la chasse et la pêche vu qu'il s'agit de la préservation d'un revenu qui a été pour la location des territoires de chasse et de pêche dans la province, de \$193,832.40 seulement pour l'année 1935. Aussi ce comité permanent tient-il à faire quelques recommandations en vue de la conservation du capital qui donne un tel revenu. Il recommande d'abord une vaste campagne d'éducation sur la conservation et la préservation des habitants des bois et des eaux, campagne d'éducation par la conférence, la radio, articles dans les journaux, etc. On recommande aussi un inventaire complet et une classification des territoires giboyeux et poissonneux de la province, aussi certains règlements qui protégeraient les locataires de territoires pour la pêche et pour la chasse, que les braconniers considèrent trop facilement comme des usurpateurs.

Enfin, le comité de la G. a suggéré que le Comité Parlementaire de Chasse et de Pêche étudie attentivement.

Le comité a de nouveau entendu M. McQuaig qui veut faire léguer un parc dans une région du nord qui couvre 200,000 milles,

mais que M. Geo. Auger, député de la Gatineau, considère comme peu propre à un parc national. M. Auger veut plutôt faire établir un parc national plus au sud dans une région qui servirait parfaitement les comités de Papineau, de Gatineau et de Labelle entre les rivières Le Lièvre et la Gatineau. M. Auger plaide avec énergie en faveur de l'établissement de ce parc d'été.

Enfin, le comité de la G. a suggéré que le Comité Parlementaire de Chasse et de Pêche étudie attentivement.

Le comité a de nouveau entendu M. McQuaig qui veut faire léguer un parc dans une région du nord qui couvre 200,000 milles,

Nécrologe

Ephrem Dupont, époux de V. L. Lamont, est décédé le 10 avril, à l'âge de 81 ans.

Il laisse outre son épouse, ses enfants: Alceste, des Trois-Rivières, (Allida) Mme Joseph Gauthier, des Trois-Rivières, Miles Marie-Flore, Marie-Rose et Alceste, des Trois-Rivières; ses enfants adoptifs: Jacqueline et Roger Page, trois frères: Hilaire, Hercule et Pierre Dupont, des Trois-Rivières, deux sœurs: (Philomène) Mme V. J. Michaud, des Trois-Rivières et (Géline), Mme V. Philippe Spénard, des Trois-Rivières.

Le défunt est exposé au No. 116 rue St-Roch.

Delia Charette, épouse de feu Louis Maréchal, est décédée le 9 avril, à l'âge de 81 ans.

Elle laisse trois fils: Albert, des Trois-Rivières, Napoléon, de Montréal et Joseph-Louis, des Trois-Rivières; trois filles, Mme V. Louis Vézina, Mme David Turcotte et Mme Jacques Deslauriers, des Trois-Rivières; un frère M. Ephrem Charette, des Trois-Rivières; une sœur, Mme Isaac Pontbri, Mass.

La défunte est exposée au No. 835, rue Bonaventure, Trois-Rivières.

Accident à Nicolet

Nicolet, 10. (D.N.C.)—M. Borromée Chauvet a été transporté d'urgence à l'hôpital du Christ-Roi, à la suite d'un accident survenu à la manufacture de cerueils, alors qu'il était au travail sur l'une des machines.

Il s'est fait couper le bout des cinq doigts de la main gauche. Le Dr St-Pierre a été demandé sur les lieux.

M. Chauvet est à l'emploi de M. Napoléon Rousseau.

Ne pas confondre

Antoine Gauthier, qui a été condamné par le magistrat La-coursière pour avoir eu en sa possession des spiritueux illégalement fabriqués, n'a rien de commun avec M. Antoine Gauthier, domicilié au No 1560 de la rue Royale.

Au Cap-de-la-Madeleine



La ville du Cap de la Madeleine vient de faire l'acquisition des deux chevaux illustrés ci-dessus pour son département du feu. Ces chevaux sont les descendants d'un des fameux "Black Horses" de la Braverie Dawes — Le chef Ulysse Normandin est très satisfait de son atteleage qui suscite l'admiration de tous ceux qui les ont vus. Le département du feu se sert de ces chevaux seulement en hiver.

GRAND'MÈRE SHAWINIGAN LA TUQUE

Bureau à Shawinigan, 50 Tamarac

SHAWINIGAN, 10 AVRIL 1937

Téléphone 1400

Quatre-vingts nouveaux membres seront initiés demain chez les Chevaliers de Colomb à Shawinigan

Shawinigan, 10 (D.N.C.)— Demain aura lieu chez nos Chevaliers de Colomb une initiation d'environ 80 nouveaux membres qui pour la grande majorité seront de Shawinigan tandis que les autres viendront des conseils voisins et particulièrement de Grand'Mère.

Cette fête colombienne attirera en notre ville plusieurs centaines d'officiers et de membres des conseils du district: Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Grand'Mère et peut-être même de St-Tite.

Les cérémonies de l'initiation se dérouleront comme suit:

1er degré, à 9.00 heures a.m., présidée par M. J. R. Boulet, Grand Chevalier du Conseil Shawinigan.

A 11.15 heures, messe à St-Pierre pour les Chevaliers et les candidats.

A 2.00 heures p.m., deuxième degré, qui sera suivi du troisième lequel sera présidé par M. Ubald Fortin, Député de district de la région de Montréal.

Tous les membres du conseil local sont invités à se rendre aux sautes du conseil pour assister au premier Degré et prendre place ensuite dans la parade qui laissera les salles vers 11.00 heures pour se rendre à l'église St-Pierre.

Service à Saint-Pierre pour le maire Bourassa

Shawinigan, 10 (D.N.C.)—Lundi matin, 12 avril à 8.00 heures, sera chantée en l'église St-Pierre un service pour le repos de l'âme du maire Lucien Bourassa. Ce sera l'hommage ultime de la paroisse St-Pierre à l'éminent disparu.

Les citoyens sont invités à assister à ce service en plus grand nombre possible.

Banquet, ce soir, au club de tir Saint-Maurice

Shawinigan, 10 (D.N.C.)— Le banquet du club de tir St-Maurice aura lieu, ce soir, à l'hôtel Royal. Tous les amis et amateurs du tir sont cordialement invités à se rendre à neuf heures à cette réunion pour assister à la clôture d'une saison fructueuse. Il y aura, en plus de la distribution des coupes et médailles, une conférence par un représentant de la Dominion Marksmen's Association. Un programme varié et choisi rendra la soirée des plus agréables. Il sera également question de plusieurs projets que la direction du club prétend entreprendre au cours de la prochaine saison. Nul doute qu'un bon nombre se rendra au rendez-vous pour supporter les promoteurs d'un sport aussi intéressant.

Conférence du notaire Ladouceur

Shawinigan, 10, (D. N. C.)—Le prochain dîner-causé de la Chambre de Commerce Jr. de notre ville aura lieu lundi soir prochain au Petit Café des Chutes. Le conférencier d'honneur sera le notaire G.-E. Ladouceur, commissaire d'école, qui traitera de l'urgence nécessaire d'une école Primaire Supérieure à Shawinigan. Le dîner est organisé avec la coopération de la Chambre Sr.

M. le curé Eric Tremblay a parlé du Crédit Social aux Retraitants de St-Bernard

Shawinigan, 10 (D.N.C.)— A la suite de l'exercice mensuel du chemin de la croix en l'église de St-Bernard, les Retraitants de cette paroisse ont tenu une assemblée dans le sous-sol de l'église.

Après la lecture de l'Evangile par l'aumônier de la Ligue, M. l'abbé Gérard Lemire, M. Armand Dumaine, organisateur des retraites fermées pour la paroisse, informa l'assemblée qu'une retraite fermée pour jeunes gens aura lieu au Cap-de-la-Madeleine du 9 au 12 avril, et qu'une retraite fermée pour hommes mariés aura lieu au même endroit du 17 au 20 avril.

M. J. A. Richard fit ensuite un appel en faveur du bon journal après lequel le président de la Ligue, M. Jean-Louis Pronovost, présenta à l'assistance M. le curé Eric Tremblay, de St-Bernard, conférencier du jour.

M. le curé Tremblay traita du Crédit social, continuant une conférence sur le même sujet commencée à la réunion du mois précédent, et démontra que cette doctrine nouvelle n'est pas une doctrine socialiste mais qu'elle est basée sur la notion même de la société. Le crédit social, contrairement au socialisme, ne veut pas s'emparer du bien des autres mais fournir à chacune des moyens de s'en procurer sans manquer à la justice. Le conférencier développa ce sujet d'une façon fort intéressante et fut, à plusieurs reprises, applaudi par ses auditeurs.

M. l'abbé Lemire remercia M. le curé Tremblay en exprimant l'espoir que les Retraitants auraient encore souvent l'avantage de l'entendre.

L'assemblée adopta ensuite des résolutions proposées par M. Alphonse Juneau et secondées par M. Melchior Carrière, priant le conseil-de-ville de faire observer plus strictement la loi en ce qui concerne l'admission des enfants dans les cinémas et la vente des cigarettes aux enfants.

M. L.-A. Leclerc proposa une résolution de condoléances à l'adresse de la famille du Maitre Lucien Bourassa et une résolution analogue fut proposée par M. J. A. Richard à l'adresse de la famille de M. Henri Desaulniers.

M. le curé Tremblay signala à l'assemblée le fait que l'assistance à l'Heure Sainte du premier vendredi du mois n'est pas aussi nombreuse qu'elle devrait l'être et il demanda s'il ne serait pas préférable d'avoir à l'avenir cette Heure Sainte le premier jeudi du mois au lieu du premier vendredi. Plusieurs des assistants exprimèrent leur opinion en faveur du changement suggéré et M. le curé Tremblay déclara alors qu'il avait l'intention de le faire.

M. l'abbé Leclerc déclara alors qu'il avait l'intention de le faire.

M. l'abbé Leclerc déclara alors qu'il avait l'intention de le faire.

M. VICTOR LAMPRON FÊTE CETTE ANNEE SON 35ième ANNIVERSAIRE COMMERCIAL

Le premier établissement de Commerce dans l'histoire de Shawinigan



Shawinigan, 10 (D.N.C.)— 1937 marque le 35ième anniversaire du premier établissement de commerce dans l'histoire de notre ville. En effet, M. Victor Lampron, né à St-Boniface en 1882 réalisa tout jeune encore les possibilités de la ville naissante pour être venu plusieurs fois de sa place natale en voiture avec des amis curieux des travaux commençant à peine dans le temps de la Shawinigan Water and Power et de la Belgo Pulp & Paper. La ville d'aujourd'hui n'était alors qu'un vaste terrain en bois debout dont les compagnies avaient concédé la coupe par contrat à M. J. A. Frigon et la seule voie de communication à part la route de St-Boniface était le chemin de fer du Grand Nord dont le premier train à passagers avait été lancé en 1897 pour la compagnie St-Maurice Valley, compagnie achetée en 1907 par le Canadien Pacific, le premier train n'en traça que le 31 décembre 1906 à minuit moins dix.

Me Alexandre Gélinas déclare qu'il portera sa candidature

"Après mûre réflexion, j'ai décidé d'acquiescer à la pressante demande qui m'est faite... Je rencontrerai mes électeurs pour leur soumettre mes vues et mon programme en temps et lieu", dit-il.

EN VUE DE L'ELECTION DU 3 MAI

Shawinigan, 10 (D.N.C.)—Est-il besoin de dire que l'on cause beaucoup d'élection dans notre jolie ville, de ce temps-ci; les commentaires vont leur train... Me Alexandre Gélinas, que nous avons rencontré hier, nous a communiqué sa décision de briguer les suffrages à la mairie et il nous a même transmis à cet effet une déclaration dont le texte apparaît ci-contre.

M. Louis Rousseau, échec de missionnaire, se prépare à la lutte qui ne devrait pas commencer avant la mise en nomination des candidats fixée par le conseil de ville au 19 courant.

Quant à M. Albert Giguère, il nous a informé, hier, qu'il sera en mesure de faire connaître sa décision finale lundi ou mardi prochain.

Pour ce qui est de l'élection à l'échevinage dans le quartier No 3 ou il faudra choisir un successeur à M. Louis Rousseau, on mentionne plusieurs citoyens comme aspirant à la succession de ce dernier, mais il n'y a encore rien de défini. Il est assez probable toutefois qu'au début de la semaine prochaine nous en connaîtrons plus long sur ce sujet. A la dernière minute, nous apprenons de bonne source que M. Ros. Laliberté, marchand de la 2ème rue, est de ce camp. Il le point de mire d'un certain nombre de citoyens qui exercent sur lui une pression pour l'amener à poser sa candidature à la mairie.

M. Laliberté, à qui nous avons causé de la chose, nous a toutefois déclaré bien catégoriquement qu'il n'avait jamais songé à se lancer dans la campagne qui s'en vient comme candidat au poste de premier magistrat de notre cité. "Il y a aussi, a-t-il ajouté, assez de candidats en perspective sans que j'aie rien à dire. A une autre fois!" Et voilà!

DECLARATION DE M. L'ABBÉ ALEXANDRE GÉLINAS

J'ai considéré sérieusement comme elles le méritaient, les représentations qui me sont venues en ces derniers temps, de toutes les classes de cette ville à l'effet que dans le meilleur intérêt de notre Cité, je devrais me laisser porter comme candidat à la prochaine élection pour la mairie. Ces représentations me sont venues de personnes sérieuses et dont je ne puis mettre en doute l'intérêt véritable qu'elles portent à la bonne administration de notre ville.

Après mûre réflexion, j'ai décidé d'acquiescer à la pressante demande qui m'est faite et par conséquent je serai candidat à l'élection pour la mairie qui aura lieu le 3 mai prochain.

Cette élection à la mairie fera époque dans les annales de notre Cité car de graves problèmes se présentent dont le moindre n'est pas l'administration qui a été faite des années de chômage.

Tous savent que lorsque j'entreprends quelque chose, je ne rends jusqu'au bout, sans crainte comme sans compromission ni recul. Je rencontrerai les électeurs pour leur soumettre mes vues et mon programme en temps et lieu. En attendant, je leur demanderai comme faveur, de ne pas se compromettre avant de m'avoir entendu.

A. GÉLINAS
Daté à Shawinigan Falls, ce 9 avril 1937.

35e ANNIVERSAIRE du premier établissement de commerce à Shawinigan

Peintres d'automobiles
104, 2e rue. Tél. 191

OFFRENT

des prix spéciaux pour tout travail fait à leur atelier cette année.

- Peinture d'automobile
- Fini Duo
- Débossage
- Rembourrage
- Repolissage
- Réparation de meubles

Pourquoi ne pas les consulter avant de sortir votre automobile.

TRAVAIL SOIGNE OUVRAGE GARANTI

Outillage très moderne

LAMPRON & FILS

104, 2ème Rue

Heure d'adoration

La Tuque, 6 (D.N.C.)— Vendredi dernier, les Enfants de Marie, dont les noms suivent, faisaient la garde du St-Sacrement. Ces jeunes filles ont été nommées pour faire une heure d'adoration, le premier vendredi de chaque mois.

De 8 à 9 heures, Mlle Jeanne Bouchard et Gabrielle Lavoie; de 9 à 10 heures, Mlle Rachel Lafamme et Jeanne d'Arc Trépanier; de 10 à 11 heures, Mlle Simone Drapeau et Jacqueline Fiset; de 11 à 12 heures, Mlle Florence White et Cécil Lavoie; de 12 à 1 heures, Mlle Germaine Tremblay et Marie-Ange Rivard; de 1 à 2 heures, Mlle Adine Tremblay et Adrien Côté; de 2 à 3 heures, Mlle Delina Piquette et Marguerite Plamondon; de 3 à 4 heures, Mlle Geneviève Audy et Annette Ducharme; de 4 à 5 heures, Mlle Blanche Dubé et Berthe Linteau; de 5 à 6 heures, Mlle Emilienne Hébert et Cécile Gervais; de 6 à 7 heures, Mlle Lucille Paré et Gergette Bergeron.

A LA TUQUE

M. David Maltais, fils de M. Timothée Maltais, de retour parmi nous, après un séjour de quelques mois au sanatorium du Lac Edouard.

CARNET SOCIAL

A SHAWINIGAN
Mme Henri Lambert de Montréal actuellement en visite chez M. et Mme Arthur Pratte de la rue Lambert.

M. le Révérend Père Henri Roy, O.M.I. aumônier général de la J.O.C. de passage en notre ville, ces jours-ci.

A GRAND'MÈRE

Mlle Madeleine Grenier est allée à Montréal, en fin de semaine.

M. Roméo Héon et Mlle Marie Héon sont allés à Québec, la semaine dernière.

Mlle Alice Gingras, de passage à Shawinigan, dimanche dernier.

A LA TUQUE

M. le maire Omer Jounault, aux Trois-Rivières en fin de semaine, pour affaires.

Mme Narcisse Tanguay, à St-Clair, Dorchester, au chevet de sa mère mourante.

Mlle Béatrice Bouchard à Québec pour quelques jours.

M. Joseph Lamarche, des Trois-Rivières de passage dans notre ville en fin de semaine.

M. l'abbé Georges Côté, de Québec, en fin de semaine.

QUÉBEC, aumônier général des

Syndicats catholiques, à La Tuque, en fin de semaine, pour terminer l'organisation d'un syndicat ouvrier dans notre ville.

M. l'abbé Louis-Charles Côté, curé de Val d'Or, de passage à La Tuque, cette semaine.

M. A. Drolet, de Québec, à La

Tuque, dimanche, pour affaires.

M. Louis Desbiens, au Lac Edouard, en fin de semaine.

AU ROXY

Dimanche, Lundi, Mardi

"Quand Minuit Sonnera"

L'histoire d'un homme intègre qui relève une industrie par son intelligence et son labeur. Il reçoit les éloges du directeur de son usine. Subsequemment, il est embrigadé par suite de fausses représentations dans une société d'escrocs internationaux, qui brûlent les navires pour toucher les assurances.

Dans une rixe, Jean Verdier (Pierre Renoir, l'imperturbable) tue un associé de sa secte. Marie Belle tient le rôle d'épousée et aussi excusée le terme, celui de garsse amoureuse qui trahit son amant pour mieux le sauver ensuite. Verdier s'apprête de Régine (Simone Barillier). Il l'aime et n'ose pas lui dévoiler qu'il a tué. Cette délicieuse jeune fille, cette seconde Danielle Darrieux, rêve d'épouser cet homme de 20 ans plus âgé qu'elle parce qu'il a sauvé l'industrie de son père et montré du courage.

Diverses coïncidences, qui semblent préparées, lui rappellent son crime. Verdier sait que son crime se prescrit par dix ans. Le sort de la prescription, on lui tend un guet-apens et on le conduit devant le conseil de sa secte qui dicte les conditions de son absolution. Verdier réussit à alerter la police. Le repaire des escrocs est percé d'assaut. Marie Belle le sauve et meurt pour lui. Il va retrouver sa petite fiancée.

Dr P.-E. JULIEN

Spécialiste
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
Bureau le samedi à
Grand'Mère
32, 5e Rue. Tél. 355
Shawinigan
Jeudi et samedi, j.o.o.

Auditorium

DERNIER JOUR
Matinée et soirée

Maurice Lagrenée
Colette Brind
Pauline Dugré
Dans

"INSPECTEUR GREY"

Un film de M. Canonge

avec Mihalesco

L'une des meilleures histoires policières. Bien équilibrée qui vous tiendra en haleine jusqu'au bout.

8-10

Au Roxy

Dimanche, Lundi, Mardi

A l'affiche
PIERRE RENOIR

Un film dans

quelque chose d'unique

d'action dans l'histoire du cinéma

dramatique avec SIMONE BARILLIER

Une seconde Danielle Darrieux

Matinées: dimanche et mardi, à 2.00 hres

MEDECINS

Dr A. BARABE

SPECIALISTE
Yeux, oreilles, nez, gorge
Tél. 303 44, 5ème Rue Shawinigan

Dr R. L. LAMY

CHIRURGIEN
Tél. 36

Cartes professionnelles

MEDECIN

Dr Maurice Lahale, médecin

généraliste, spécialité: accouchements. Ex-interne: Maternité de Québec, 165, 4ème rue, tél. 64.

17

Emploi désiré

DAME, veuve d'un moyen, distingué, demande position pour travaux légers dans maison privée ou comme dame de compagnie dans Shawinigan seulement. S'adresser à 808, 4ème rue.

B07458-Avril-8-10-13 3fs

17

Cinq heures

Madame reçoit...

Madame sert le thé. Une fois de plus, cette question lui est posée:

"Quel est, chère amie, ce thé délicieux?"

"Du 'Gladiator' comme d'habitude. Je lui resterais toujours fidèle, on est si sûre de soi quand on le sert."

LE THÉ

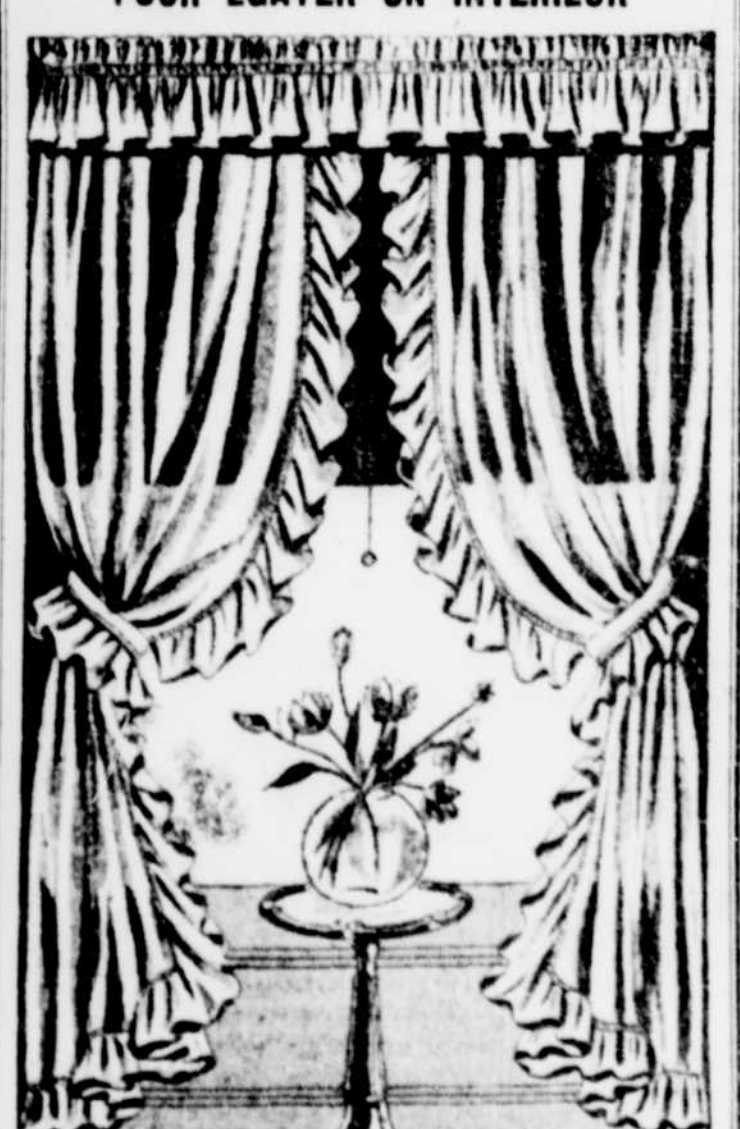
Gladiator

D'UN

GOÛT EXQUIS

3 10 17-24

POUR EGAYER UN INTERIEUR



SPECIAL

Jolis rideaux pour toutes les fenêtres de la maison. Un assortiment considérable comprenant des balancés de lignes et des échantillons valant jusqu'à \$4.00, offerts à

\$1.29

JOS. DROLET, Ltée

72, 5e RUE SHAWINIGAN Tél. 176

TARZAN ET LES HOMMES-LEOPARDS

Episode No 39



Pendant que les Hommes-Leopards se saisisaient finalement de Tarzan et de son compagnon, l'autre blanc parvint à prendre la fuite à travers les branches. Si parvenait à échapper, ven ensuite à distance et tenter d'arracher les deux hommes au sort terrible qui leur était sans doute réservé.

Le petit cerveau de Nkima était également assailli de pensées douloureuses. Si il pouvait seulement trouver le moyen d'aider Tarzan, son maître bien-aimé. Mais que pouvait un petit singe contre cette bande d'effroyables Hommes-Leopards? Un instant! Une idée brillante venait de germer dans le cerveau de Nkima.

Il s'en fut à la recherche d'Orondo qui attendait toujours le retour de Tarzan. Le petit singe jaugait, grimait, menaçait dans l'espoir de faire comprendre au noir ce qui était arrivé à Tarzan. Il trouva que Orondo devait être bien stupide pour ne rien comprendre, car celui-ci se contenta de rire à la vue des agissements surprenants du petit singe.

Il était évident que les activités de Nkima et du fugitif blanc ne seraient pas d'une grande utilité pour sauver Tarzan et son compagnon, qui étaient entraînés en ce moment vers le château-fort des Hommes-Leopards, où Lumili, le chef et le plus cruel des rois, sur son empire du fond du temple du dieu-leopard.

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)



Les Hommes Fatigués

Apprennent comment soulager leurs nerfs

De plus en plus nombreux sont les hommes d'affaires et les professionnels qui se rendent compte que l'épuisement nerveux dont ils souffrent est dû au surmenage mental et physique. Le manque de force nerveuse pour concentrer les idées ou pour accomplir promptement le devoir quotidien en témoigne très clairement et souligne la nécessité de la Nourriture du Dr Chase pour restaurer les nerfs épuisés.

Lorsque vous êtes fatigué de corps et d'esprit, les organes vitaux le sont également et leur action est moins vive, d'où constipation, paresse du foie et des reins, indigestion et sensations de malaise général.

Les troubles nerveux ont une si grande tendance à se généraliser que les médecins attribuent habituellement à l'épuisement du système nerveux 60 à 70% des maladies de leurs patients.

Telle peut être la cause de votre indigestion, et dans ce cas la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est le traitement tout indiqué. Vous ne pouvez certainement faire erreur en ne faisant l'essai, car la moyenne des cas où elle a donné satisfaction est très élevée. Pourquoi ne saisissez-vous pas cette occasion d'en bénéficier vous-même?

Nourriture du Dr Chase
Pour les nerfs

Le CINEMA

A L'IMPERIAL

C'est avec plaisir, que les habitués de l'écran vont saluer le retour de la fameuse vedette James Cagney, au théâtre Imperial. Cagney, qui joue en compagnie de Mae Clarke et de quelques autres étoiles aussi connues du cinéma, tient le premier rôle dans "Great Guy", la production de Douglas MacLean.

L'histoire que nous raconte le film est typiquement américaine, et c'est justement pour cette raison que l'on a réussi, une autre fois, une sorte de chef-d'œuvre. Elle nous montre Cagney comme inspecteur des poids et mesures et aux prises avec une organisation de politiciens et d'hommes d'affaires véreux. Il est prévu par son prédécesseur qu'il lui faudra affronter la canaille la plus rusée qui soit. Des les premiers jours, il sème les coups de poing, à gauche et à droite. Pour venir à bout de Cagney, les meneurs de l'autre clan lui font les propositions les plus alléchantes, mais le fonctionnaire reste droit et honnête. C'est la guerre qui se déclare, et ça ne devient pas une mince affaire.

FATIGUÉS DÉPRIMÉS IRRITABLES!

PRENEZ UN TONIQUE SUPÉRIEUR

ZYMOPHOS

POUR LES NERFS

PRIX \$1.00 POUR LA DIGESTION

LABORATOIRE LORIS, MONTREAL

RIALTO

Commencent Dimanche 2 superbes films

"OLD HUTCH"

avec WALLACE BEERY

Il était heureux sans un sou vaillant... et puis il trouva \$100,000! — mais ce n'est là que le commencement des aventures de cette adorable canaille. Ça vaut un million de rires!

Dernière fois aujourd'hui

"THE GENERAL DIED AT DAWN"

avec GARY COOPER

Deuxième grand film

"THE FIRE TRAP"

avec NORMAN FOSTER

en plus:

"PHANTOM RIDER"

avec BUCK JONES

CAPITOL

Le plus grand amoureux de l'écran s'est trouvé une nouvelle amie!

(Note: Jean est en amour avec Bob Taylor, mais ne le dites pas à Garbo.)

JAN HARLOW

PERSONAL PROPERTY

with REGINALD OWEN

Produced by John W. Castellan, Jr.

DERNIER JOUR

EDMUND LOWE

MADGE EVANS dans

"ESPIONAGE"

avec

MIRIAM HOPKINS

W.S. VAN DYKE

Metz Goldwyn Mayer



Egayez votre foyer

COULEURS PRINTANIERES!

—facilement... à peu de frais!

Oubliez le morose Hiver! En changeant les couleurs des accessoires décoratifs de votre foyer —housses et rideaux, coussins, literie, linge de table— vous y introduirez toute la gaieté du Printemps! C'est si facile, et si peu coûteux... grâce aux Teintures Diamond! So servir de cette marque, c'est savoir d'avance que l'on réussira. Nos couleurs sont toujours riches, franches, uniformes, parce qu'elles renferment une plus grande quantité des meilleurs colorants à l'indigo qu'on puisse se procurer. Rien n'est plus facile et elles ne font pas d'écarts, s'avouons-nous, même dans l'eau dure. Rafraichissez vos toilettes, et créez une atmosphère artistique dans votre home — avec les Teintures Diamond!

TEINTURES DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE

Le hasard, un jour, lui fait découvrir, un jour, une boîte pleine de billets de banque. Ce fait, avec tout cela, quand tout le monde sait que l'on n'a pas un sou en poche? Beery prend la décision la plus sage. Il travaille sur une ferme, s'accumule un peu d'argent, de manière à se donner le droit d'en dépenser, sans que personne ne le remarque. Son manège n'échappe pas aux bandits qui avaient volé, les premiers, cet argent, et l'avaient caché dans la boîte découverte par Beery. Ce dernier est traqué et doit indiquer l'endroit où il a caché l'argent. Au cours des recherches, il provoque, bien involontairement, un incident qui entraîne l'arrestation des bandits et vaut au vagabond une belle récompense.

"China Passage" est le titre de la deuxième vue à l'affiche. Le film est bourré de sensations d'un bout à l'autre, de sorte qu'il n'ennuiera pas de satisfaire les plus exigeants. En somme, c'est une belle histoire de contrebande.

AU CAPITOL

Jean Harlow et Robert Taylor, deux grandes vedettes très connues ici, mais que nous n'avons encore eu l'occasion de voir se réunir ensemble, seront à l'affiche du Capitol, demain, lundi et mardi, dans un grand film portant le titre de "Personal Property".

Nul doute, que ces deux étoiles vont attirer des foules considérables, comme elles l'ont fait partout où le film a été montré. "Personal Property" a été mis à l'écran par Van Dyke, dont la réputation n'est plus à faire, comme directeur.

Miss Harlow a eu la chance de la vie de jouer un rôle qui lui allait. Elle représente une Américaine, que ses créanciers ne cessent de poursuivre, et, comme elle veut toujours tenir le premier rang dans la vie sociale, elle ne fait que s'enfoncer davantage dans le gouffre des dépenses. A un moment donné, elle est si à bout de ressources, que ses créanciers lui imposent un officier en loi qui aura la charge de voir à ce qu'elle ne vende rien de ses biens. Devant l'inevitable, Miss Harlow veut épouser Claude Rains, un Anglais, qu'elle croit très riche.

C'est ici, que comment tout un lot de péripéties, que chacun voudra se donner la peine de voir. Le programme du début de la semaine est complet par une vue musicale, des dessins animés de Popeye le Marin, et des nouvelles générales.

Les deux films de mercredi et jeudi vont sûrement attirer des foules considérables, puisque le grand tenor allemand, Richard Tauber, est à l'affiche dans "Land Without Music", où il joue en compagnie de Jimmy Durante, Diana Napier, June Clyde, Derrick de Marney. Les scènes se déroulent en Autriche et parmi les plus beaux paysages du monde. Tauber, dont la voix est unique dans son genre, chante sur de la musique de Strauss.

Comme deuxième vue, on aura le plaisir de voir "An' Wilderess!", drame de la vie familiale, avec Lionel Barrymore.

Deux autres vues sont également au programme, pour les deux dernières journées de la semaine. Tout d'abord, ce sera "Maid of Salem", avec Claudette Colbert et Fred MacMurray. C'est un film qui nous raconte une histoire de sorcellerie, se passant en 1692.

TAYLOR ET JEAN HARLOW AU CAPITOL



Le théâtre Capitol présente la plus heureuse union d'amoureux cette semaine avec Jean Harlow et Robert Taylor dans "PERSONAL PROPERTY". Ce film présente dimanche, lundi et mardi est basé sur le grand succès théâtral "Man In Possession" de H. M. Harwood. Il est dirigé par Van Dyke qui monta le triomphant "After the Thin Man".

Saint-Narcisse

A SAINT-JOSEPH La fête de Saint-Joseph a été magnifiquement célébrée dans notre école paroissiale.

L'autel de Saint-Joseph et le maître autel ont été très habilement décorés par les dévoués religieux sacrés. Les multiples lampions et les fleurs ajoutaient une note de gaieté et charmaient le regard.

Presque tous les paroissiens se sont fait un devoir d'approcher de la Table Sainte, voulant par là même tout en adorant Jésus-Christ rendre hommage et louange à son Père nourricier Saint-Joseph.

VA ET VIENT M. et Mme Joseph Deschamps de Grand-Mère sont venus passer une quinzaine chez leur fille madame Fernande Langlois.

Mme Robert Bérone de Mont-Rolland en visite dans sa famille récemment.

Les importations d'or aux Etats-Unis durant mars 1937 furent de \$14,370,956, en augmentation de \$14 millions sur février 1937 et de \$14 millions sur mars 1936.

LeCourtois, Maurice Escande, Ce film nous fait voir les malheurs qui découlent des mariages d'argent. L'étude est franche, et il s'en dégage une belle leçon, qui n'échappera à personne. Que sont les jeunes filles modernes? Les connaît-on? A qui révoltent-elles? Autant de problèmes et de questions auxquels le film apportera réponses et solutions. Les artistes plus haut mentionnés jouent avec beaucoup de force et de sincérité.

A L'IMPERIAL AUJOURD'HUI



James Cagney le nom magique qui a révolutionné le public cinématographique nous revient dans "GREAT GUY" une production pleine de vie et d'audace. Ce film sera présenté à partir d'aujourd'hui jusqu'à mardi à l'Imperial.

Le voici!

JAMES GAGNEY

Dans le plus audacieux de tous ses films

GREAT GUY

avec

MAE CLARKE

Et une distribution de premier ordre

Une production sensationnelle

Au même programme

"LES STOOGES" BROTHERS

Dans une comédie tormente

De SAMEDI à MARDI au théâtre

IMPERIAL

Frank Lizotte décédé

Montréal, 10, (P.C.)—M. Frank Lizotte, ancien journaliste, éditeur du "Quebec Miner", qui fut néant d'annonces pour "L'Ordre" et "La Renaissance", est décédé à l'hôpital hier soir à l'âge de 62 ans après une courte maladie. Il était originaire de Ste-Anne de la Pocatière. Il laisse son épouse Blanche Demers, deux filles, Mme I. Masson et Mlle Angèle Lizotte, ainsi que deux fils, M.M. Gérard et Robert, tous de Montréal.

St-Justin

FETES DE PAQUES

La fête de Pâques fut célébrée avec solennité dans notre paroisse. Un grand nombre de paroissiens et paroissiennes se sont approchés de la Sainte Table. A la grand-messe, M. l'abbé Hermann Plante officia assisté de l'abbé Rosemont Masson comme diacre et de l'abbé Jos. C. Germain comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé Rosemont Masson, de l'évêché et prit pour texte les paroles de l'Écriture du jour, "Ressuscitez, et adieu tecum aum. Je suis ressuscité et je suis encore avec vous".

La chorale des hommes chanta la messe solennelle en grégorien à l'offertoire le même chœur chanta l'hymne "O fili et filiae" et à la fin de la messe un cantique pour la fête de Pâques.

Mlle Régina Alarie touchait l'orgue.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Noé Bellemare, veuf, décédé après une longue maladie.

Le service fut chanté lundi le 29 mars, par l'abbé Rosemont Masson, de l'évêché assisté comme diacre de M. Roch de Joliette et comme sous-diacre de l'abbé Oscar Masson, vicaire à Ste-Thérèse.

L'autel latéral M. l'abbé Jos. C. Grenier a dit une basse messe.

La chorale des hommes rehaussée de chœurs étrangers tels que M. l'abbé Hermann Plante et M. Martin de Joliette, chanta la messe à deux voix de l'abbé Paré.

À l'offertoire le chant "Corpus Jeû" et à la fin du service un autre chant "Donnez-leur le repos" dont MM. Edg. et Gérard Bellemare, petits-fils du défunt étaient les solistes.

Mme Adéodat Lafrenière jouait l'orgue.

Nous donnerons plus de détail des funérailles dans un numéro suivant.

M. et Mme Adrien Busières née Gracia Gagné sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph André Gaston. Parrain et marraine: M. et Mme W. H. Gagné, grands-parents de l'enfant.

Porteuse: Mlle Irène Gagné tante de l'enfant.

Malgré l'épaisse couche de neige le temps des sucres fait quand même son apparition dans la région. La plus grande partie ont fini d'enterrer.

Mlle Françoise Champagne de St-Barthélemy de passage chez son oncle Pierre Drainville.

Mlle Ange-Marie St-Antoine de Montréal passe quelques jours à St-Justin chez M. Pierre St-Antoine.

M. W. H. Gagné est allé assister à la réunion des membres de la Presse Hédoumaire tenue à l'Hôtel Queens de Montréal.

M. Louis St-Antoine de retour d'un voyage à Montréal.

M. Lorenzo LeMay de Québec de passage à St-Justin par affaires.

M. Maurice Huneau de St-Lin de passage chez son amie Irène Dupuis dans le courant de la semaine.

M. David St-Cyr a reçu la visite de leurs filles de Vermont E. à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Simon Philibert de passage à Shawinigan.

M. Albert Gagné nous est revenu après avoir suivi un traitement à l'Hôtel Hôtel-Dieu de Montréal, elle semble en bon état de guérison.

Mlle Emilienne Lebeau de pas-

JAN KIEPURA AU CINEMA DE PARIS



Le célèbre ténor Jan Kiepura dans une scène du film "LA CHANSON D'UNE NUIT" que l'on peut voir aujourd'hui au Cinéma de PARIS en programme double avec Marie Bell et Madeleine Renaud dans "JEUNES FILLES MODERNES".

Dr J. D. PAQUIN

Chirurgien Dentiste

Anesthésie au gaz

1408, Hart, Trois-Rivières

Tel. 3380. Res. Tel. 1673-F

CINEMA de PARIS

COMMENÇANT AUJOURD'HUI — Pour une semaine

LE GRAND TENOR A LA VOIX D'ARGENT



Jean KIEPURA

Lucien BAROUX

Chanson d'une Nuit

UNE COMEDIE QUI FAIT VOIR LES MALHEURS QUI RESULTENT DES MARIAGES... D'ARGENT

JEUNES FILLES MODERNES



MARIE BELL

MADELEINE RENAUD

LA FONDERIE DE L'ISLET, Ltée

VOUS OFFRE DES AUBAINES INCOMPARABLES EN FAIT DE

Poêles et de Laveuses Electriques

La Fonderie de L'Islet Ltée, dont l'établissement est situé au No. 1602 rue St-Philippe, possède actuellement le plus gros stock de poêles sans précédent de toute la ville. En effet vous y trouverez plus d'un char des plus récents modèles et à des prix défiant toute compétition. M. E. Lemire, gérant de cette si importante firme canadienne-française et établie depuis un quart de siècle, possède une longue expérience et toute la compétence voulue dans ce domaine. La Fonderie de L'Islet, fabricant des poêles les mieux connus, vous offre des marchandises ou la qualité domine et à des prix à la portée de toutes les bourses.

A toutes les personnes intéressées dans l'achat ou l'échange d'une laveuse électrique nous pouvons offrir une machine à plus bas prix.

Fabriquée par la Fonderie de L'Islet Ltée, cette laveuse possède sa garantie et son excellent rendement vous donnera satisfaction.

Poêles au bois et charbon

Poêles combinés au gaz avec réservoir à eau chaude, seul du genre en ville.

Poêles électriques

Tous les genres.

Tous les prix.

Tous les fins en démonstration

Aussi échangeons, vendons poêles usagés.

Avant d'acheter votre poêle ou votre laveuse, faites une visite à notre magasin et notre grand choix saura plaire aux exigences les plus difficiles.

La Fonderie de l'Islet, Ltée

E. LEMIRE, Gérant

TELEPHONE 2907

1692, RUE ST-PHILIPPE

En face du marché à foins.

\$600. en bourses au meeting de courses du conseil des Métiers

M. Léonce Gélinas est élu président du club Bellevue

Les membres de ce club de tennis lui ont confié cette charge lors de la dernière assemblée. — Le club Bellevue se prépare activement à sa saison de 1937. — Les directeurs étudient plusieurs projets d'améliorations au chalet et aux courts. — Invitation aux sportsmen de s'inscrire.

LES AUTRES DIRECTEURS

Le club de tennis Bellevue se prépare activement à entreprendre sa saison de 1937. Il procède cette semaine à l'élection de ses officiers pour la prochaine saison. M. Léonce Gélinas était élu président. Les autres membres du bureau de direction sont: vice-président, Léon Girard; secrétaire, L. P. Carrette; trésorier, François Trudel; conseiller juridique, J. Les Provencher; auditeur, Maurice Lacroix; directeurs, Gaston Sylvestre et Adrien Lambert.

2 joueurs absents sur l'alignement des Rangers demain?

Détroit, 10. — Les New-York Rangers envisagent hier soir la possibilité que deux de leurs excellents joueurs ne puissent pas figurer sur leur alignement demain soir lors de la troisième partie de la série finale contre le club de Stanley.

Des examens aux rayons-X ont révélé qu'Alex Shibicky et Ott Heller souffrent de contusion cérébrale consécutive à la dernière joute de hockey à Detroit. Le Dr C. L. Tomsu, médecin du club de Detroit, a déclaré que Shibicky était le plus malade des deux. Il a ajouté qu'il n'aurait seulement dimanche tard et ces deux joueurs pourraient revêtir le costume.

Harold Epps

New-York, 10. (P.C.) — Les Red Wings de Rochester de la Ligue Internationale de baseball ont envoyé le voltigeur Harold Epps au Houston de la Ligue du Texas.

Un avis de cette transaction a été envoyé par les Wings aux quartiers-généraux de la Ligue ici hier.

Coureur de 82 ans

Boston, 10 (P.A.) — Peter Foley âgé de 82 ans, a déclaré qu'il participerait, malgré son âge au marathon annuel de la Commission Athlétique de Boston. Foley est un coureur d'expérience. A 68 ans, il triomphait de 30 jeunes gens.

Le vainqueur de la coupe Mémorial dans ce tournoi

Toronto, 10. — Le club vainqueur de la série entre les Marquises de Winnipeg et le Copper Cliff pour la possession de la Coupe Mémorial sera invité à participer à la série internationale à Toronto ce mois-ci. Ce club jouera contre les Lions de Wembley, champion de la Ligue nationale en Angleterre. Hershey Bars champion de la Ligue amateur de l'est aux Etats-Unis et le vainqueur de la série entre les Tigres de Sudbury et North Battleford pour la possession de la Coupe Allan.

Concours de pool organisé à Grand'Mère

Grand'Mère, 10 (Spécial au Nouvelliste). — La direction de la salle St-Louis organise un grand concours de pool qui débutera lundi le 19 courant. Bon nombre des meilleurs joueurs locaux se sont inscrits et les organisateurs du tournoi attendent de grouper la crème des artistes du tapis vert. Ceux qui auraient négligé de s'inscrire devront faire le plus tôt possible car les entrées seront fermées jeudi le 15 courant. Ils pourront le faire en se rendant à la dite salle et ils recevront en même temps les conditions et autres détails sur le concours. La direction de la salle de Pool St-Louis, de Grand'Mère, serait également intéressée de recevoir des nouvelles de Trois-Rivières et Shawinigan pour discuter la possibilité d'organiser un tournoi qui réunirait les meilleurs joueurs de la Mauricie. Le vainqueur serait proclamé champion de la Vallée du St-Maurice.

Les concurrents qui prendront part au concours pour le championnat de notre ville se disputeront une coupe et deux autres prix de valeur. Nous donnerons ces jours-ci une liste complète des entrées avec les dernières renseignements.

Jos. Auger et Elzéar Lajoie remercient ceux qui les ont aidés

Les deux porte-couleurs de la ville des Trois-Rivières Jos Auger et Elzéar Lajoie, qui ont bien figuré lors de la course de deux jours en patins à Québec remercient bien sincèrement tous les sportsmen qui les ont aidés.

M. Jos Auger remercie particulièrement M. Marcel Paquin.

La lutte

Philadelphie, 10. — Ernie Dusek, 228, Omaha, Neb., tombe George Koverly, 218, Hollywood, 35.32.

Boston, 10. — Tor Johnson, 365, Hollywood, défait George Harben, 265, Australie, deux chutes consécutives.

North Bergen, N.J., 10. — Gino Garibaldi, 218, St-Louis, tombe Stanley Pinto, 214, Ravenna, Neb. 27.05.

Buffalo, 10. — George Clark, 220, Ecoute, défait Nick Lutz, 212, Glendale, Calif., deux de trois chutes.

10 avril 1932. — Le gentleman boxeur, George Carpentier est l'objet d'une réception de la part de l'Académie française. Certains journalistes de Paris ont pris avec un grain de « sel » cette réception qui ne semblait pas avoir sa raison d'être. Le boxeur parisien durant 3 heures un quidam s'étant permis de rire du pugiliste en fut quitte pour un oeil au beurre.

ARMAND GAGNE

Marchand de bicyclettes C.C.M. Échangeant les vieux pour des neufs.
Réparations, accessoires etc.
Tél. 3149-8. 837 St-Honoré près Saint-Marc
AVRIL 9-10-11-12-20-24-26-28

Les hommes de la Taverne Fournier brillent dans les dernières parties de la Ligue de quilles des marchands

Shawinigan, 10. — (D.N.C.) Les hommes de bar de la Taverne Fournier, bien conduits par leur capitaine, R. Veillette, ont roulé 1860, pour vaincre le Biledeau et Fils dans la plus importante partie de la Ligue des petites quilles des marchands. A Pellerin a réussi un simple de 179 pour terminer, tandis que les hommes d'Omer Salois ont fait 643 pour atteindre un record d'équipe. Un aperçu des dernières parties de la cédule vous donnera une idée des activités de la Ligue:

MAISON ABOUD		
F. Aboud	121 106 111-338	
G. Nadeau	180 93 130-383	
E. Matteau	119 154 134-407	
P. Beaudet	105 117 122-345	
P. Salois	116 130 121-367	
LIBRAIRIE SAUVAGEAU		
A. Bronsard	61 77 76-214	
N. Beaudet	83 84 58-235	
P. Roberge	89 87 70-248	
Godin	113 82 102-297	
M. Lebrun	81 121 113-315	

CHAS. DHO		
E. Lebrun	99 87 77-264	
E. Dho	111 111 88-310	
E. Lebrun	84 83 114 84-310	
J. Carignan	89 112 81-282	
C. Hébert	109 145 80-325	

MAISON AYOUP		
A. Carpentier	104 78 88-270	
R. Lafrenière	110 110 101-317	
B. Bastien	123 122 123-368	
J. Faraby	110 86 82-268	
C. A. Aboud	84 119 141-344	

CHS. DHO		
P. Carignan	117 134 146-397	
E. Dho	93 102 89-284	
Bourque	84 80 110-334	
C. Aboud	113 145 95-333	
C. Hébert	92 101 103-296	

BILODEAU & FILS		
P. Thibault	98 70 89-257	
A. Dufresne	89 120 121-310	
E. Lebrun	123 128 114-364	
A. Lacurzière	121 183 108-412	
O. Salois	130 86 158-372	

TAVERNE FOURNIER		
A. Vincent	92 80 143-315	
A. Dugre	145 139 131-415	
H. Gaudet	111 134 115-360	
A. Pellerin	83 95 129-357	
R. Veillette	153 118 142-413	

BILODEAU & FILS		
A. Dufresne	103 102 70-275	
E. Salois	160 157 138-455	
E. Lebrun	145 100 132-377	
P. Beaudet	123 92 129-357	
A. Salois	113 96 131-340	

RESTAURANT RIVOLI		
Beaulieu	78 73 74-225	
Jacques	69 72 94-245	
R. Carpentier	84 101 66-251	
E. Lebrun	81 102 79-262	
B. Girard	97 87 99-283	

TAVERNE FOURNIER		
E. Lafrenière	89 110 114-313	
H. Gaudet	147 11 109-367	
A. Dugre	137 120 95-352	
A. Pellerin	123 123 122-362	
R. Veillette	123 136 105-364	

LIBRAIRIE SAUVAGEAU		
A. Bronsard	83 88 112-283	
N. Beaudet	109 99 93-301	
E. Bronsard	74 84 83-251	
M. Lebrun	84 67 130-281	
M. Godin	96 91 84-271	

TAVERNE PATENAUE		
S. Doran	114 94 11-819	
L. H. Philibert	95 117 110-322	
L. Martin	111 89 111-311	
M. Beland	101 98 73-272	
M. Beland	101 98 73-272	
A. Boucher	126 95 161-382	

TAVERNE PATENAUE		
S. Doran	131 76 114-321	
R. Bellevue	127 94 78-299	
C. Hébert	98 100 77-278	
A. Boucher	86 114 103-303	
A. Boucher	104 172 98-372	

RESTAURANT RIVOLI		
E. Fleury	95 81 128-304	
E. Matteau	137 105 104-346	
Lafontaine	58 83 115-258	
G. Néron	99 100 80-279	
B. Girard	104 90 127-321	

MAGASIN ABOUD		
G. Nadeau	120 126 86-332	
R. Roy	99 85 108-302	

Les Royaux défont Rochester 3 à 2

Orlando, 10. — Les Royaux de Montréal ont donné une magnifique démonstration de leur force en s'octroyant deux points dans la neuvième manche pour triompher des Red Wings de Rochester par 3 à 2 dans une partie d'exhibition.

Mylykangas a reçu le crédit de la victoire.

10 avril 1934. — Le fameux Babe Ruth s'aventura pour une deuxième fois au cours de son entraînement. On lui donne un repos complet.

TROIS-RIVIERES DANS LA LIGUE PROVINCIALE

Appel de M. M. Fortin aux compagnies

M. Maurice Fortin, président de la Chambre de Commerce, n'est pas un étranger dans le domaine sportif et plus particulièrement dans le baseball. S'il ne s'est jamais mêlé au jeu physiquement, il n'en a pas moins été co-propriétaire du club de baseball Trois-Rivières au temps où il y avait dans Trois-Rivières du baseball professionnel. Il fut aussi co-propriétaire du club de hockey Trois-Rivières durant les beaux jours où les Trifluviens jouaient contre les Sons of Ireland, Victoria, etc.

Mais laissons parler M. Maurice Fortin.

«La nouvelle de l'entrée du club Trois-Rivières dans la Ligue Provinciale de baseball m'a profondément réjoui parce que les activités de notre club vont tendre à notre ville une publicité qu'il est pratiquement impossible d'obtenir autrement que par le sport.

«Les Trifluviens seront les premiers à profiter de l'excellente initiative de nos jeunes promoteurs sportifs; il auront enfin l'occasion de se reposer l'esprit sur le spectacle d'une joute de baseball de calibre supérieur.

«Plus nous réussirons à drainer vers notre ville les foules de l'extérieur, plus nous éveillerons l'attention des étrangers sur la beauté et les ressources de notre région plus Trois-Rivières grandira.

«La Chambre de Commerce est

heureuse de l'initiative des promoteurs du Trois-Rivières qui tendent vers le but qu'elle poursuit depuis sa fondation: faire connaître notre ville à l'étranger.

«Je seconde le mouvement de toutes mes forces et l'encourage, car il faut toujours se rappeler l'axiome: Une âme saine dans un corps sain.

«Le succès de cette organisation nécessite la collaboration de tous les bons volontaires. Au temps où nous avions du baseball professionnel, les compagnies collaboraient au mouvement sportif en sustentant des organisations de baseball. J'espère que ces excellentes idées de nos jeunes promoteurs seront reprises et qu'ils feront leur application cette année et que les compagnies collaboreront d'une façon très étroite au succès de l'organisation du club de Trois-Rivières dans la Ligue provinciale de baseball. Si je prends la liberté de demander la collaboration des compagnies dans l'organisation qui nous préoccupe tous, c'est que j'ai pu constater que lorsque les compagnies se sont occupées de fournir des divertissements à leurs employés, ceux-ci fournissaient un rendement plus efficace. Pour les mêmes raisons, je demande aux compagnies, comme président de la Chambre de Commerce, de soutenir et d'aider nos jeunes promoteurs.

«Le comité d'organisation de ces courses se compose de MM. J. B. Arsenault, Emile Lajoie, J. S. Lambert, J.-P. Beaumont, Jeffrey Genest, R. Robillard, A. Bertrand, R. Duchesneau et L. Bergeron.

«Les milliers de membres des unions internationales appuient cette organisation et collaboreront à son succès.

«Le comité d'organisation s'adjoint les services de M. Paul Larivière dont la réputation dans le domaine des courses n'est plus à faire. Il agira comme secrétaire.

prochain, jour de la Saint-Jean Baptiste.

Trois classes de courses seront au programme. Les épreuves courues sur une distance d'un mille seront des trois dans une. Le comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail veut faire de ce festival de courses un événement extraordinaire qui fera accourir aux Trois-Rivières les meilleurs chevaux de la région, de toute la province de Québec et même de l'étranger.

On se rappelle, en effet, le succès extraordinaire remporté l'an dernier par le meeting de courses du Conseil des Métiers et du Travail. Plus de 7,000 personnes s'étaient massées sur le terrain de l'exposition pour assister aux différentes épreuves.

M. Lucien Bergeron, publiciste du comité d'organisation, nous apprend, hier, que le Conseil des Métiers et du Travail ne négligera rien pour faire venir aux Trois-Rivières les meilleurs chevaux de la province.

Pour rendre le meeting de courses encore plus attrayant, des prix de présence seront tirés au sort. Mentionnons d'abord un superbe radio, gracieusement offert par la maison Fortin et plusieurs autres prix que nous connaîtrons plus tard. Le Conseil des Métiers remercie la direction de la maison Fortin pour son beau geste.

Entre les épreuves, la fanfare jouera comme l'an dernier des morceaux entraînants et divertissants.

Le comité d'organisation de ces courses se compose de MM. J. B. Arsenault, Emile Lajoie, J. S. Lambert, J.-P. Beaumont, Jeffrey Genest, R. Robillard, A. Bertrand, R. Duchesneau et L. Bergeron.

Les milliers de membres des unions internationales appuient cette organisation et collaboreront à son succès.

Le comité d'organisation s'adjoint les services de M. Paul Larivière dont la réputation dans le domaine des courses n'est plus à faire. Il agira comme secrétaire.

VITE HENRI LE PONT EST DE NOUVEAU EMPORTE PAR L'INONDATION

IMAGINES TOI ÊTRE ÉCHOUE LOIN D'UNE BOSWELL

C'est toujours la même chose

BIÈRES BOSWELL

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 313



«Cette colline», dit le capitaine de Gama, évidemment très excité, «est formée d'un seul rocher, un énorme roc. J'en ai fait le tour et je l'ai examiné de tous côtés pendant que vous déblayiez le terrain et voilà le résultat de mes recherches.

«Oui, capitaine», dit Tom, mais que concluez-vous de tout cela? Le capitaine sortit le fermoir séparé en deux plaques maintenant: «Soyez-vous», dit-il, «Les deux plaques comportent quatre surfaces. Sur l'une d'elles, on a gravé ces mots: "Un million de pièces de huit".

«De l'autre côté apparaît l'oiseau dans le panier et quelques autres symboles. La seconde plaque porte d'un côté la carte de l'île aux Coces; une croix indique l'endroit où gît le trésor. Au verso, apparaissent les contours de cette colline.

«Nous avons donc découvert le trésor du pirate Davis, le million de pièces de huit», cria Tom. «Nous ne comptons pas ces pièces avant de les avoir en notre possession», rétorqua de Gama. «Nous devons d'abord trouver le moyen de pénétrer sous ce roc où gît de toute évidence le trésor.»

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS TECHNIQUES dans la vie moderne PARIS-1937

MONUMENTS MANIFESTATIONS ARTISTIQUES, SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES ET SPORTIVES

Renseignements: Cies de Navigation, Agences de voyage et Comité de propagande.

835, Avenue Viger Montréal

DEMENAGEMENT EN TOUT TEMPS N'IMPORTE OU

SPECIALITE: LONGUE DISTANCE

Retenez votre place des matins-tenants et vous ne subirez pas de retard.

Vos meubles, tout le temps qu'ils sont entre nos mains sont protégés par l'assurance.

Téléphone: 226

EXPRESS GERMAIN

308 rue Bureau Trois-Rivières

(Fin)



ARRIVER? /
VOUS LE SAUREZ /
BIENTOT /

LE MEGACEPHALE MALEO, PARTICULIER A L'ILE CELEBES, POSSEDE



LE PYRETHRE, MARGUERITE ORIGINAIRE DE DALMATIE, FOURNIT LE PLUS PUISSANT DES INSECTICIDES.

Un d la fois, ou tous en chœur
La forêt m'attire et m'enchanté
C'est là qu'on trouve le bonheur.

FRANCE DOTHUN,
Présidente du Club
des Femmes de l'Ain.

VOUS
AVEZ
TROUVÉ

L	N	R	O
U	N	I	E
M	I	E	L
I	S	U	E
E		R	G
R	E		U
E	T	R	E

A black and white illustration of a mouse standing on a wooden plank. The mouse is facing right, with its tail curled on the plank. To the left of the mouse is a small box and a bottle. To the right is another box. In the foreground, there is a small animal, possibly a cat, looking towards the mouse. The background shows a simple structure with a window and a door. The illustration is signed 'E. B. 1900' in the bottom right corner.

— Mais, si bien sont assez nombreux.
— Monnet ! tu refuses de venir ?
— Mais, voyons ! je ne ferai qu'encombrer !
L'indignation de Grisetet fut vive.
— Tu es un abominable paresseux ! tu ne fais rien ! tu ne m'as fait que fatiguer plus à t'apporter ces repas. Tu les chercheras toi-même.
— Arrête ! arrête ! tu oublies que je suis malade.
— Qu'est-ce ?
— J'ai une espèce de fatigue générale.
— Grisetet ?
— Grisetet haussa les épaules et sans un mot d'adieu, se leva, se coiffa, retourna parmi les autres.
Une grande aménité régnait. Arrivé à la porte, il se retourna et dit :

— Mais se lever ? Courir ? Chercher du travail ?
— Il était beaucoup trop las pour cela.

contactes. Il était facile d'allumer la bougie et de la placer devant la porte.

Nul ne le regretta — sauf le chasseur qui se l'écha vingt-trois fois, en déclarant :

— J'en croquerais bien encore un pareil.

Mais de pareil, il n'en existait point.

ARMELLE.

Les tristes jours d'hiver, fuyant à tire
[d'ailes
Qu'à l'exemple des fleurs, dont les d
[vera contraindre]

Envoi de : JEAN-ROBERT NARDIN.

Mais, par la fenêtre, je viens d'apercevoir le surveillant qui monte dans son cachot.

— Où irons nous ? demanda Louis.
— A Sainte-Marthe ! proposa Albert.
Mais je me récriai.
— Non, pas A Sainte-Marthe... je

[illegible]

C'était justement ce que nous attendions et nous le vîmes, avec un certain soulagement, s'asseoir tout au fond de la voiture, nous sans nous rouler des yeux à effrayer Cognemitaine en per-

C'est le dernier jour de l'année. Et fait la nuit.

Le Petit Prince poussa un gros soupir et répondit d'un air détaché :

— Le désire, monsieur le Grand Chambellan.

ou la Reine, en robe de brocart et en manteau
souriait d'un immobile sourire, et montrant
de ses petites dents blanches et dardant ses petits

— Madame la Reine, peut-être que demain à l'oc-

Or les carafets fleurissent au printemps.
Et l'année commençait alors, comme aujourd'hui,
à cœur de l'hiver. Aussi le père Léonard ne pu
... dans toute l'étendue du royaume, un seul

ver, dans toute l'étendue du Royaume, les enfants en fleur. Cependant rien ne fut épargné pour donner satisfaction au Petit Prince. Les cloches, pendant des semaines, sonnèrent à toute volée. Des hérauts, dépêchés chaque contrée, enjoignirent à tous les habitants de se procurer, à tout prix, une fleur de sa contrée, afin d'offrir au Petit Prince, en témoignage de leur affection, une fleur de leur pays.

le quel moyen un carafet. De la mer à la montagne, de la montagne à la mer, les jardiniers travaillent les terres les plus fécondes, les peintres les plus riches, les orfèvres les plus rares métaux, les tisseurs les plus fines soies, les chimistes les corps les plus subtils.

de vieux ministres austères occupaient leurs do-
habiles à des travaux inaccoutumés, cependant
tres, plus pratiques, faisaient des règlements et
pour mettre les carafets dans l'obligation de flé-
rité. Le vieux père Léonard, qui était tenu par 7

Mais il y a sur la terre et dans le ciel beaucoup de choses qu'on ne se l'imagine. Les desseins du Seigneur sont impenétrables et son pouvoir, comme vous

Car, ce soir-là, au Paradis, où tout était sens de
ous, comme à chaque fin d'année, à cause de N
on Dieu réunit tous les carafets qui se prépar
le silence du ciel, à fleurir sur la terre dans le

à venir. Ils arrivèrent tous en bouquets, en guirlandes en rondes et en farandoles et les anges éblouis obligés de cligner des yeux pour les regarder. Ils avaient leurs corolles frisées, et les saupoudraient de soleil et de lune. Les autres ajustaient leurs ca-

— Mes jolies fleurs, leur dit-il, le petit Prince Da
demande pour ses étrennes un carafet. Un vi
n'ose vraiment, tant il fait froid en bas, y env
de vous sans son consentement. Je demande un

Comme tous se présentaient, il en choisit un tout
qui avait de jolis tons de clair de lune. Puis, il
aussitôt au père Léonard un rêve, dans lequel il
à mettre les vertus du soleil dans un ampou

le et lui indiqua la quantité tout juste nécessaire pour faire fleurir par une nuit de neige le petit carafet chiné. Cependant, dans son grand lit à baldaquin, le Roi se laissait aller à s'endormir, quand les courtines amarantes, légèrement soulevées par un imperceptible souffle, se

à Reine, en grand manteau de cour, descendit de son cadre d'or. Sa longue traîne était poissée des anges et elle avait un diadème en étoiles vives. Le Petit Prince regardait sa maman qui souriait. Lui parla longtemps, longtemps, à l'oreille et jamais

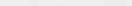
bonne ne sut ce qu'elle lui avait dit. Elle l'embrassa fort avant de remonter dans son cadre et lui serra la main quelque chose qu'il n'osait pas regarder. Il avait déjà grand jour et tous les digitaires étaient en grand costume d'apparat autour du lit. A balda-

premier plan, une place d'honneur était occupée par le duc Léonard en habit de fête. Le Petit Prince, qui s'éveilla et trouva dans sa main droite le pistolet qu'il avait bien voulu fleurir et il se prit à sourire, pour rattraper tout le temps qu'il avait per-

« Il est dit que comme un grand papillon, le sourire de la Reine avait quitté son cadre pour se poser sur les visages de ses fils. Et toute la cour fit une très joyeuse réception, avec une grande révérence, et on criait : "Heureuse année pour le Prince Dominique !" »

Mais le vieux Léonard, qui pleurait de joie, se redressa dans son émotion : "Vive le Prince Charles !"
Et l'histoire consacra ce nom, resté dans les cœurs, à la légende, et tout le monde fut très heureux.

FIGARO



1

mais aussi pour combattre toutes les autres maladies portées par la semence, comme la tache des feuilles de l'avoine, la tache en filot de l'orge. Que les cultivateurs écrivent au laboratoire de pathologie végétale le plus près de chez eux et il leur sera fourni des renseignements complets sur le traitement à appliquer de semence.

Violente altercation entre l'hon. Duplessis et le Dr P. Hamel

Suite de la page 1

M. Laurent Barre. — Le député de Rouville soulève un autre argument. Il admet qu'il y a toujours moyen de couper le service de la ligne à celui qui ne paie pas sa taxe d'eau, et demande si, aux Trois-Rivières, on exige des primes d'eau différentes pour chaque location.

La discussion continue, mais M. Duplessis, qui vient d'arriver, se lève.

M. Duplessis. — Vous parlez du privilège qui affectait la propriété, relativement à la taxe d'eau. Personnellement, je suis en faveur de voir les locataires payer la même taxe.

M. Dussault. — Si j'ai fait quelques remarques, ce n'est pas parce que je suis opposé à la demande des gens des Trois-Rivières.

M. Duplessis. — Aux Trois-Rivières, il y a une situation particulière, à cause des communications de taxes et de certaines dépenses extraordinaires. Le projet de loi n'est pas dans la dette, et il faut prendre toutes les mesures qui sont de nature à l'aider.

Il faut empêcher qu'il soit permis d'hypothéquer pour les dettes d'autrui. Il y a trop de privilèges, dans la loi, de privilèges de la loi. Je félicite le conseil des Trois-Rivières de s'être rendu à l'évidence et d'avoir demandé l'abolition de ce privilège. Je demande au comité d'adopter la loi.

Elle est adoptée.

PROJET DE LOI

Le comité passe ensuite à la clause suivante, qui a pour but d'étendre à 50 au lieu de 30 milles, les limites de la ville des Trois-Rivières pour construire, acquérir ou entretenir un service d'égout.

M. Duplessis. — Est-ce que vous êtes d'accord?

M. Methot. — Je crois qu'il y en a.

M. Duplessis. — Ou cela va-t-il vous mener, 50 milles?

M. Methot. — Jusqu'à St-Aléa.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

M. Duplessis. — Vous allez avoir un égoutage là? Vous n'avez pas besoin de cela.

La clause est biffée. La suivante est biffée. Il s'agit de donner un intérêt d'exécution de 5 pour cent sur les avances de la ville.

LES PATRONS DU NOUVELLISTE



3342

Cette robe est une des plus jolies parmi les modèles du printemps.

Le déshabillé croisé, la ceinture moirée, les manches noires, les jupes de détails qui vous feront aimer porter cette robe.

Se fait pour 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42 et 44 pouces.

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

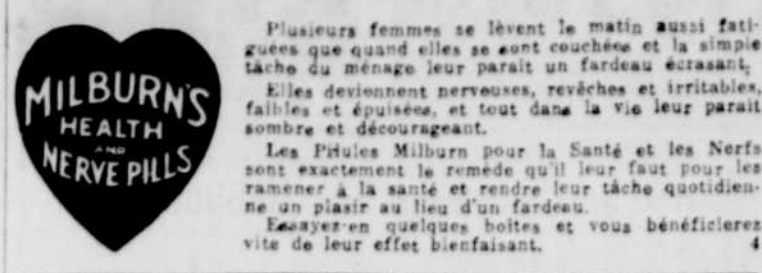
M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

Femmes faibles, fatiguées, nerveuses, ramenées à la santé



Milburn's Health Nerve Pills

Plusieurs femmes se lèvent le matin aussi fatiguées que quand elles se sont couchées et la simple tâche du ménage leur paraît un fardeau écrasant.

Elles deviennent nerveuses, rêvasses et irritables, fatiguées et épuisées, et tout dans la vie leur paraît sombre et décourageant.

Les Prâles Milburn pour la Santé et les Nerfs sont exactement le remède qu'il leur faut pour ramener à la santé et rendre leur tâche quotidienne un plaisir au lieu d'un fardeau.

Essayez-en quelques boîtes et vous bénéficierez vite de leur effet bienfaisant.

maintenue que pour une période de cinq ans.

Le notaire Mercier. — Je regrette, cependant, qu'on n'ait pas consulté les propriétaires, au sujet de cette entente entre la ville et la compagnie. On a passé par-dessus la tête des propriétaires, qui sont les meilleurs juges pour décider si oui ou non l'exemption doit être accordée. Les taxes de la compagnie sont assez élevées pour qu'elle puisse rencontrer ses obligations. Si elle n'est pas capable de le faire, qu'elle charge en conséquence.

M. Drouin. — Est-ce qu'il y a un règlement municipal qui force la ville à consulter les propriétaires?

M. Mercier. — C'est la loi des villes.

M. Methot. — Il ne s'agit pas de l'hydro-électricité, mais d'une évaluation fixe, et la ville n'était pas tenue de faire un référendum.

Le Dr Hamel. — Cette compagnie ne vend pas d'électricité aux particuliers.

M. Drouin. — Elle ne vend que du gaz.

M. Drouin. — Elle vend de l'électricité ailleurs?

M. Methot. — Ailleurs, je ne sais pas, mais aux Trois-Rivières, c'est seulement du gaz. Je puis dire, de plus, qu'elle opère à perte. Elle est en déficit de plus de \$22,000 pour l'an dernier.

M. Methot. — Quel est le système de taxes, c'est-à-dire au fait que c'est inclus dans la franchise accordée à la compagnie par la ville.

Au début, elle était sous l'impression que cela ne serait pas payé, mais, c'est par la suite que s'est rendu compte du contraire.

M. Duplessis. — La compagnie va payer toutes les taxes spéciales?

M. Methot. — Oui, et les taxes d'égout sur une évaluation de \$20,000.

M. Drouin. — Est-ce que la Cour d'appel n'a pas, par un jugement, décidé que la tuyaoterie était un immeuble et imposable?

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

M. Duplessis. — Nous pouvons suspendre.

M. Methot. — Est-ce que cette décision s'applique aussi à la City Gas?

M. Duplessis. — On pourrait l'établir sur un système de taxes.

M. Methot. — Oui, mais, dans ce cas, on ne devrait pas parler d'exemption. Il s'agit plutôt d'une évaluation fixe.

M. Duplessis. — La cause a-t-elle été plaidée?

M. Methot. — Elle a été plaidée hier.

